COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les résultats du deuxième trimestre de Cogeco Câble sont de bon augure pour les projections de l'exercice 2013

- ***Augmentation de la marge opérationnelle[(1)], qui est passée de 45,2 % à 45,6 % au deuxième trimestre de 2013, et de 43,5 % à la période correspondante de l'exercice précédent à 45,3 % au premier semestre de l'exercice 2013***

- ***Flux de trésorerie nets[(1)] de 36,1 millions $, soit une hausse de 96,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent***

- ***Le bénéfice de la période des activités poursuivies a augmenté de 88,1 %***

Montréal, le 10 avril 2013 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013 clos le 28 février 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013, lesquels comprennent les résultats opérationnels d'Atlantic Broadband (« ABB ») portant sur une période de trois mois et ceux de Peer 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 ») portant sur une période de un mois :

- Les produits ont augmenté de 35,2 %, pour atteindre 429,7 millions $, et de 19,7 %, pour atteindre 757,6 millions $;

- Le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 36,2 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice 2012, pour s'établir à 195,8 millions $, et de 24,4 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, pour s'établir à 342,9 millions $;

- La marge opérationnelle[(1)] a augmenté au cours du trimestre, passant de 45,2 % à 45,6 %, et au cours du premier semestre, passant de 43,5 % à 45,3 %, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent;

- Le bénéfice de la période des activités poursuivies a totalisé 58,5 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 31,1 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice pour le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements provenant en grande partie des acquisitions d'ABB et de PEER 1, laquelle a été contrebalancée en partie par les frais d'acquisition et l'augmentation des charges financières relatifs à ABB et à PEER 1. Au premier semestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 100,6 millions $, comparativement à 70,7 millions $ au premier semestre de l'exercice 2012. Pour le semestre clos le 28 février 2013, la hausse est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements provenant essentiellement de l'acquisition d'ABB, contrebalancée en partie par les frais d'acquisition et l'augmentation des charges financières relatifs à ABB et à PEER 1 ainsi que l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat;

- Le bénéfice de la période s'est chiffré à 58,5 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 83,1 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période s'est élevé à 100,6 millions $, comparativement à 126,1 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul pour les deux périodes est essentiellement imputable au bénéfice de l'exercice précédent tiré de la filiale portugaise, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. («Cabovisão »), présentée dans les activités abandonnées et cédée le 29 février 2012, lequel a été contrebalancé en partie par les augmentations du bénéfice opérationnel avant amortissements, des charges financières et des frais d'acquisition relatifs à ABB et à PEER 1 ainsi qu'à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat;

- Les flux de trésorerie nets[(1)] ont atteint 36,1 millions $ pour le deuxième trimestre, comparativement à 18,4 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 53,1 millions $, comparativement à 38,1 millions $ au premier semestre de l'exercice 2012. L'augmentation des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

financières, les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1 ainsi que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles;

- Un dividende trimestriel de 0,26 $ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une augmentation de 0,01 $ l'action, ou 4 %, par rapport au dividende de 0,25 $ l'action versé au deuxième trimestre de l'exercice 2012. Les versements de dividendes au premier semestre de l'exercice 2013 ont totalisé 0,52 $ l'action, contre 0,50 $ l'action à l'exercice 2012;

- Pour l'exercice 2013, le nombre d'unités de service primaire[(1)] a augmenté de 7 463 pour le deuxième trimestre et de 22 543 pour le premier semestre de l'exercice 2013. Au 28 février 2013, le nombre d'unités de service primaire consolidé s'est élevé à 2 486 350, dont 1 984 555 proviennent du secteur des Services de câblodistribution canadiens et 501 795 du secteur des Services de câblodistribution américains;

- Le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition de 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre ») d'une valeur d'environ 649 millions $. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* (« Colombie-Britannique »). Aux fins de la réalisation de l'offre, Cogeco Câble a obtenu des facilités de crédit garanties d'un montant d'environ 650 millions $, venant à échéance en 2017, auprès d'un consortium de prêteurs. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, la Société desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

« Cogeco Câble a présenté d'excellents résultats globaux au deuxième trimestre de l'exercice 2013 », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble. « Au cours de ce premier trimestre, grâce à l'apport d'ABB, nous avons fait les progrès escomptés et nous croyons que les occasions sur le marché pour nos capacités combinées sont des plus favorables pour le futur », a ajouté M. Audet.

« L'intégration de PEER 1, que nous avons acquise récemment, se déroule de façon harmonieuse et nous sommes en voie d'atteindre les objectifs que nous vous avons communiqués en décembre dernier », a poursuivi M. Audet. « Forts d'une marge opérationnelle accrue, d'une croissance interne des produits modérée mais stable et de perspectives de croissance encourageantes pour le secteur des Services aux entreprises, je suis convaincu que nous atteindrons nos projections pour 2013, lesquelles ont été modifiées pour inclure les résultats opérationnels de PEER 1. En attendant avec intérêt le troisième trimestre, nous nous concentrerons à poursuivre nos efforts pour tirer pleinement parti de nos acquisitions et maintenir une utilisation optimale des ressources dans toutes nos opérations », a conclu M. Audet.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une société de télécommunications qui se classe au 11e rang des câblodistributeurs en Amérique du Nord en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et de câble coaxial, et qui exerce ses activités au Canada sous le nom de marque Cogeco Câble au Québec et en Ontario, ainsi qu'aux États-Unis, par l'entremise de sa filiale Atlantic Broadband, dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud. Ses réseaux bidirectionnels à large bande fournissent à sa clientèle résidentielle et de petites entreprises des services de Télévision analogique et numérique, d'Internet haute vitesse (« IHV ») ainsi que de Téléphonie. Par l'intermédiaire de ses filiales Cogeco Services Réseaux et PEER 1 Hosting, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services d'hébergement de TI, de technologie de l'information et de communications (centre de données informatiques, co-implantation, hébergement géré, infrastructure d'informatique en nuage et connectivité) grâce à 23 centres de données informatiques, à des réseaux de fibre bien développés à Montréal et à Toronto ainsi qu'à des points de présence en Amérique du Nord et en Europe. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA). Pour obtenir plus de détails sur Cogeco Câble et ses filiales, consultez www.cogeco.ca, cogecodata.com, peer1.com et peer1hosting.co.uk.

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
René Guimond
Vice-président, affaires publiques et communications
Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique pour les analystes financiers :

Le jeudi 11 avril 2013 à 11 h (HAE)
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-866-322-8032**
Numéro d'accès international : **+ 1-416-640-3406**
Code de confirmation : **4371097**
Par Internet, au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 11 juillet 2013, veuillez composer un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-888-203-1112**
Numéro d'accès international : **+ 1-647-436-0148**
Code de confirmation : **4371097**

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 28 février 2013

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars sauf la croissance des unités primaire et les données par action)	Trimestres clos			Semestres clos		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
Opérations						
Produits	**429 672**	317 735	35,2	**757 583**	633 159	19,7
Bénéfice opérationnel avant amortissements[1]	**195 776**	143 743	36,2	**342 902**	275 566	24,4
Marge opérationnelle[1]	**45,6 %**	45,2 %	—	**45,3 %**	43,5 %	—
Bénéfice opérationnel	**103 721**	59 491	74,3	**178 881**	126 490	41,4
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**58 458**	31 086	88,1	**100 618**	70 653	42,4
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	52 047	—	**—**	55 446	—
Bénéfice de la période	**58 458**	83 133	(29,7)	**100 618**	126 099	(20,2)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**58 660**	83 133	(29,4)	**100 820**	126 099	(20,0)
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**150 084**	120 961	24,1	**149 804**	134 768	11,2
Flux de trésorerie liés aux opérations[1]	**140 515**	104 622	34,3	**240 360**	201 665	19,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**104 433**	86 234	21,1	**187 266**	163 517	14,5
Flux de trésorerie nets[1]	**36 082**	18 388	96,2	**53 094**	38 148	39,2
Situation financière[2]						
Immobilisations corporelles	**—**	—	—	**1 730 766**	1 322 093	30,9
Total de l'actif	**—**	—	—	**5 207 588**	2 908 079	79,1
Endettement[3]	**—**	—	—	**3 019 682**	1 069 112	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**—**	—	—	**1 271 591**	1 188 431	7,0
Croissance des unités de service primaire[4]	**7 463**	12 280	(39,2)	**22 543**	58 459	(61,4)
Données par action[5]						
Bénéfice par action attribuable aux propriétaires de la Société						
Des activités poursuivies et abandonnées						
De base	**1,20**	1,71	(29,8)	**2,07**	2,59	(20,1)
Dilué	**1,19**	1,70	(30,0)	**2,06**	2,57	(19,8)
Des activités poursuivies						
De base	**1,20**	0,64	87,5	**2,07**	1,45	42,8
Dilué	**1,19**	0,63	88,9	**2,06**	1,44	43,1
Des activités abandonnées						
De base	**—**	1,07	—	**—**	1,14	—
Dilué	**—**	1,06	—	**—**	1,13	—

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

(2) Au 28 février 2013 et au 31 août 2012.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(4) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 28 février 2013

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et aux événements, aux affaires, aux opérations, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats opérationnels et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats opérationnels, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que les incertitudes économiques actuelles pourraient avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société ainsi que dans le présent rapport de gestion), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent les risques liés aux marchés et à la concurrence, à la technologie, aux développements sur le plan de la réglementation, aux charges opérationnelles, aux systèmes d'information, aux sinistres et aux autres éventualités, aux risques financiers liés aux besoins en capital, aux ressources humaines, à l'actionnaire détenant le contrôle et à la structure de détention, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») compris dans le rapport annuel 2012 de la Société.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont la prestation de services d'excellente qualité aux clients, l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Pour atteindre ces objectifs, la Société a élaboré des stratégies axées sur l'élargissement de son offre de services et l'amélioration des services et des offres groupées de services existants. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant son bénéfice opérationnel avant amortissements[(1)], sa marge opérationnelle[(1)], la croissance de ses unités de service primaire[(2)] et ses flux de trésorerie nets[(1)].

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS ET MARGE OPÉRATIONNELLE

Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 24,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012, pour s'établir à 342,9 millions $, et la marge opérationnelle a augmenté, passant de 43,5 % à 45,3 %. À la suite de l'acquisition de Peer 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 »), la direction a révisé ses projections du 14 janvier 2013 pour l'exercice 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait maintenant passer de 735 millions $ à 767 millions $, et la marge opérationnelle devrait diminuer, pour passer de 46,2 % à 45,2 %. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2013 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2013 ».

FLUX DE TRÉSORERIE NETS

Pour le semestre clos le 28 février 2013, Cogeco Câble a déclaré des flux de trésorerie nets de 53,1 millions $, comparativement à 38,1 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 14,9 millions $. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières, les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'Atlantic Broadband (« ABB ») et de PEER 1 ainsi que par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles. Pour tenir compte de l'acquisition de PEER 1, la direction a aussi révisé ses projections à l'égard des flux de trésorerie nets, les faisant passer de 170 millions $ à 145 millions $, en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs qui sont supérieures aux flux de trésorerie générés par PEER 1, des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition additionnels de 9 millions $ ainsi que des charges financières additionnelles de 17 millions $ liés à cette acquisition. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2013 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2013 ».

CROISSANCE DES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE ET PÉNÉTRATION DES OFFRES DE SERVICES

Au cours du semestre clos le 28 février 2013, le nombre d'unités de service primaire a atteint 2 486 350, dont 1 984 555 proviennent du secteur des Services de câblodistribution canadiens et 501 795, du secteur des Services de câblodistribution américains. Dans le secteur des Services de câblodistribution américains, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 7 121 au cours du trimestre, principalement en raison des services de Télévision et d'IHV. En ce qui a trait au secteur des Services de câblodistribution canadiens, le nombre d'unités de service primaire a augmenté à un rythme moins soutenu, pour s'établir à 342, comparativement à 12 280 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la maturité des catégories de service et de la concurrence plus vive pour les services de télévision. Cogeco Câble maintient des initiatives de marketing ciblées dans le but d'accroître le niveau de pénétration de ses services.

CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition de 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre ») d'une valeur d'environ 649 millions $. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* (« Colombie-Britannique »). Aux fins de la réalisation de l'offre, Cogeco Câble a obtenu des facilités de crédit garanties d'un montant d'environ 650 millions $, venant à échéance en 2017, auprès d'un consortium de prêteurs. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, la Société desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver. Aux fins de la présentation des résultats opérationnels sectoriels, les résultats opérationnels tirés de l'acquisition de PEER 1 sont intégrés dans le secteur des Services aux entreprises. Pour plus de détails sur les résultats opérationnels de PEER 1, se reporter à la rubrique « Services aux entreprises ».

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS ».
(2) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition d'ABB, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 qui compte près de 495 000 unités de service primaire et offre des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours contracté par ABB. ABB, 12e câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud. Aux fins de la présentation des résultats opérationnels sectoriels, les résultats opérationnels tirés de l'acquisition d'ABB sont présentés dans les activités liées aux Services de câblodistribution américains. Pour plus de détails sur les résultats opérationnels d'ABB, se reporter à la rubrique « Services de câblodistribution américains ».

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**429 672**	317 735	35,2	**757 583**	633 159	19,7
Charges opérationnelles	**230 908**	171 649	34,5	**405 112**	348 108	16,4
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 988**	2 343	27,5	**9 569**	9 485	0,9
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 776**	143 743	36,2	**342 902**	275 566	24,4
Marge opérationnelle	**45,6 %**	45,2 %		**45,3 %**	43,5 %	

PRODUITS

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 111,9 millions $, ou 35,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 429,7 millions $. Pour le premier semestre, les produits ont totalisé 757,6 millions $, soit une augmentation de 124,4 millions $, ou 19,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des produits pour les deux périodes est principalement attribuable aux résultats opérationnels découlant des acquisitions récentes d'ABB et de PEER 1 (les « acquisitions récentes »). Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter aux rubriques « Services de câblodistribution canadiens », « Services de câblodistribution américains » et « Services aux entreprises ».

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 59,3 millions $, pour atteindre 230,9 millions $, soit une hausse de 34,5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, les charges opérationnelles se sont élevées à 405,1 millions $, soit une hausse de 57 millions $, ou 16,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des charges opérationnelles est principalement imputable aux acquisitions récentes, contrebalancée en partie par les initiatives de réduction des coûts et la réduction des charges opérationnelles des Services de câblodistribution canadiens se rapportant aux coûts de déploiement et de soutien engagés au cours de l'exercice 2012 pour la migration des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique. Pour plus de détails sur les charges opérationnelles de la Société, se reporter aux rubriques « Services de câblodistribution canadiens », « Services de câblodistribution américains » et « Services aux entreprises ».

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS ET MARGE OPÉRATIONNELLE

Le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 52 millions $, ou 36,2 %, au deuxième trimestre de l'exercice 2013, pour s'établir à 195,8 millions $, et de 67,3 millions $, ou 24,4 %, pour s'établir à 342,9 millions $ au premier semestre en raison des acquisitions récentes et de l'amélioration du secteur des Services de câblodistribution canadiens. La marge opérationnelle de Cogeco Câble a augmenté, passant de 45,2 % à 45,6 % au deuxième trimestre, et de 43,5 % à 45,3 % au premier semestre de l'exercice 2013, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur le bénéfice opérationnel avant amortissements et la marge opérationnelle de la Société, se reporter aux rubriques « Services de câblodistribution canadiens », « Services de câblodistribution américains » et « Services aux entreprises ».

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

				Données consolidées			
	Données consolidées	**ÉTATS-UNIS**	**CANADA**	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les		Ajouts nets (pertes nettes) Semestres clos les	
		28 février 2013		**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
Unités de service primaire	**2 486 350**	**501 795**(1)	**1 984 555**	**7 463**	12 280	**22 543**	58 459
Clients du service de Télévision	**1 100 547**	**247 840**	**852 707**	**(4 896)**	(9 111)	**(6 972)**	(4 659)
Clients du service d'IHV	**824 144**	**174 979**	**649 165**	**7 125**	7 518	**17 970**	24 803
Clients du service de Téléphonie	**561 659**	**78 976**	**482 683**	**5 234**	13 873	**11 545**	38 315

(1) Comprend 494 674 unités de service primaire, 244 404 clients du service de Télévision, 171 640 clients du service d'IHV et 78 630 clients du service de Téléphonie provenant de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012.

Les ajouts nets d'unités de service primaire au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2013 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la maturité des catégories de services, des offres concurrentielles et du resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. La progression des unités de service primaire découle essentiellement des Services de câblodistribution américains. Les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont chiffrées à 4 896 clients au deuxième trimestre, comparativement à 9 111 clients pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Les pertes nettes de clients du service de Télévision sont essentiellement imputables aux offres promotionnelles des concurrents pour le service vidéo et au resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 7 125 clients, comparativement à une croissance de 7 518 clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service de Téléphonie s'est chiffré à 5 234 clients, comparativement à 13 873 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2013, les ajouts nets d'unités de service primaire sont le résultat de l'acquisition récente d'ABB à la fin du premier trimestre de l'exercice 2013. Pour plus de détails au sujet des statistiques sur les clients de la Société, se reporter aux rubriques « Services de câblodistribution canadiens » et « Services de câblodistribution américains ».

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Câble inc. est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,1 % des actions de participation de la Société, représentant 82,6 % des actions votantes de la Société. Le 1er septembre 1992, Cogeco Câble inc. a conclu une convention de gestion avec COGECO inc. en vertu de laquelle la société mère offre des services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, et des services juridiques, réglementaires et autres à la Société et à ses filiales (la « convention de gestion »). Ces services sont rendus par les hauts dirigeants de COGECO inc., y compris le président et chef de la direction, le premier vice-président et chef de la direction financière, le vice-président, affaires d'entreprises, le vice-président, chef des affaires juridiques et secrétaire, le vice-président, développement d'entreprise, la vice-présidente et trésorière, le vice-président, affaires publiques et communications et la vice-présidente, audit interne. Aucune rémunération directe n'est payable à ces hauts dirigeants par la Société. Cependant, la Société a attribué, au cours du premier semestre de l'exercice 2013, 71 233 options sur actions (47 729 en 2012) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Câble. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2013, la Société a facturé des montants de 86 000 $ et de 176 000 $ (75 000 $ et 149 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux options sur actions qu'elle a attribuées à ces employés.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2013, la Société a aussi attribué 12 280 unités d'actions incitatives (11 006 en 2012) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Câble. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2013, la Société a facturé des montants de 112 000 $ et de 219 000 $ (104 000 $ et 180 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives qu'elle a attribuées à ces employés.

Aux termes de la convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires mensuels de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits en contrepartie des services susmentionnés. En 1997, le plafond annuel des frais de gestion a été établi à 7 millions $, sous réserve d'un ajustement annuel à la hausse en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Canada. Cette limite peut être augmentée dans certaines circonstances, à la demande expresse de COGECO inc. Pour l'exercice 2013, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9,6 millions $ (9,5 millions $ en 2012), montant qui a été payé au cours du premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2012, les honoraires de gestion ont aussi été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice. De plus, la Société rembourse à COGECO inc. les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention de gestion.

Les détails concernant la convention de gestion, les options sur actions et les unités d'actions incitatives octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de 2012 de la Société.

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

CHARGES FIXES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Amortissements	**84 591**	84 252	0,4	**149 257**	149 076	0,1
Charges financières	**29 094**	14 788	96,7	**44 694**	31 617	41,4

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, la dotation aux amortissements est demeurée essentiellement la même, à 85 millions $ et à 149,3 millions $, respectivement, comparativement à 84,3 millions $ et à 149,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions récentes et des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, contrebalancées par une charge d'amortissement plus élevée au cours de l'exercice 2012 liée à la réduction de la durée d'utilité de certains appareils résidentiels.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 14,3 millions $, ou 96,7 %, pour s'établir à 29,1 millions $, comparativement à 14,8 millions $ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Pour le premier semestre de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 13,1 millions $, ou 41,4 %, pour s'établir à 44,7 millions $, comparativement à 31,6 millions $ pour l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières pour les deux périodes découle du coût du financement relié aux acquisitions récentes.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 16,2 millions $ et à 33,6 millions $, respectivement, comparativement à 13,6 millions $ et à 24,2 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces hausses sont principalement imputables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements et aux réductions de l'impôt sur le résultat, au cours de l'exercice 2012, provenant de l'application de certaines mesures fiscales du budget fédéral 2011 qui ont limité les reports d'impôt pour les sociétés détenant une participation notable dans une société de personnes, lesquelles ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des charges financières et par la structure d'imposition efficiente découlant des acquisitions récentes.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour le trimestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 58,5 millions $, dont 58,7 millions $, ou 1,20 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, par rapport à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 31,1 millions $, ou 0,64 $ l'action, attribuable en totalité aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 100,6 millions $ dont 100,8 millions $, ou 2,07 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, par rapport à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 70,7 millions $, ou 1,45 $ l'action, attribuable en totalité aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice de la période des activités poursuivies pour le trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013 est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, laquelle a été contrebalancée en partie par les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions récentes et les augmentations des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat décrites ci-dessus.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période s'est chiffré à 58,5 millions $ et à 100,6 millions $, respectivement, comparativement à 83,1 millions $ et à 126,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 58,7 millions $, ou 1,20 $ l'action, comparativement à 83,1 millions $, ou 1,71 $ l'action, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 100,8 millions $, ou 2,07 $ l'action, comparativement à 126,1 millions $, ou 2,59 $ l'action, pour la période correspondante de l'exercice 2012. La diminution pour les deux périodes est essentiellement attribuable au bénéfice de l'exercice précédent tiré de la filiale portugaise, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), présentée dans les activités abandonnées et cédée le 29 février 2012, lequel a été contrebalancé en partie par les augmentations du bénéfice opérationnel avant amortissements, des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions récentes.

La participation sans contrôle découlant de l'acquisition de PEER 1 représente une participation d'environ 3,43 % et a totalisé pour la période une perte de 0,2 million $ au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2013.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 515**	104 622	**240 360**	201 665
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**4 931**	3 179	**(76 182)**	(59 489)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**(2 723)**	(682)	**(3 463)**	(1 357)
Impôt sur le résultat versé	**(17 475)**	(17 635)	**(60 008)**	(53 817)
Charge d'impôt exigible	**23 027**	26 206	**48 118**	45 696
Charges financières versées	**(27 285)**	(9 517)	**(43 715)**	(29 547)
Charges financières	**29 094**	14 788	**44 694**	31 617
	150 084	120 961	**149 804**	134 768
Activités d'investissement	**(733 414)**	(86 292)	**(2 170 308)**	(163 370)
Activités de financement	**610 025**	34 111	**1 841 086**	59 510
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**705**	—	**705**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**27 400**	68 780	**(178 713)**	30 908
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées[1]	**—**	47 237	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, au début	**9 278**	19 935	**215 391**	55 447
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, à la fin	**36 678**	135 952	**36 678**	135 952

(1) Pour plus de détails sur les flux de trésorerie attribuables aux activités abandonnées de la Société, se reporter à la rubrique intitulée « Cession d'une filiale et activités abandonnées » présentée à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 140,5 millions $, comparativement à 104,6 millions $, soit une hausse de 35,9 millions $, ou 34,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier semestre, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 240,4 millions $, comparativement à 201,7 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 38,7 millions $, ou 19,2 %. Les hausses pour les deux périodes sont essentiellement attribuables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1. Pour le deuxième trimestre, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des encaissements de 4,9 millions $, comparativement à 3,2 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2012, principalement en raison d'une hausse plus prononcée des dettes fournisseurs et

autres créditeurs, partiellement contrebalancée par une hausse plus prononcée des créances clients et autres débiteurs. Pour le premier semestre, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des décaissements de 76,2 millions $, comparativement à 59,5 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2012, principalement en raison d'une baisse plus prononcée des dettes fournisseurs et autres créditeurs et par une baisse des provisions par rapport à une hausse pour l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par une hausse des produits différés et perçus d'avance et autres passifs, par rapport à une baisse pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2013

La Société a conclu l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013 et l'acquisition d'ABB, le 30 novembre 2012. Ces acquisitions ont été comptabilisées au moyen de la méthode de l'acquisition. La répartition préliminaire du prix d'achat de ces acquisitions, sujette à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, se détaille comme suit :

	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$
Contrepartie			
Versée			
Achat d'actions	**477 834**	**337 779**	**815 613**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	648 706	**1 359 633**	**2 008 339**
Actifs net acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à restrictions	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**672**	**—**	**672**
Autres actifs	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**421 986**	**602 690**	**1 024 676**
Actifs d'impôt différé	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	**(26 330)**	**(27 620)**	**(53 950)**
Provisions	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat pris en charge	**(4 716)**	**—**	**(4 716)**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme prise en charge	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle	**(16 962)**	**—**	**(16 962)**
	648 706	**1 359 633**	**2 008 339**

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Les activités d'investissement, dont les acquisitions d'immobilisations corporelles segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (la « NCTA »), sont les suivantes :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Équipements à l'abonné[1]	**18 174**	24 445	**37 874**	57 071
Infrastructure graduelle[2]	**24 302**	35 024	**56 916**	51 350
Extensions de réseaux	**5 191**	4 319	**8 120**	7 921
Modernisation/reconstruction	**12 139**	5 470	**15 650**	11 654
Immobilisations de soutien	**4 771**	6 534	**10 383**	11 803
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services de câblodistribution canadiens et américains	**64 577**	75 792	**128 943**	139 799
Acquisitions d'immobilisations corporelles – Services aux entreprises	**35 363**	7 796	**49 189**	17 128
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**99 940**	83 588	**178 132**	156 927
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs – Services de câblodistribution canadiens et américains	**4 214**	2 957	**8 115**	6 253
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs – Services aux entreprises	**279**	(311)	**1 019**	337
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**4 493**	2 646	**9 134**	6 590
	104 433	86 234	**187 266**	163 517

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.
(2) Comprend principalement le matériel de tête de ligne, de vidéo numérique et de téléphonie ainsi que le matériel IHV.

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 99,9 millions $ et 178,1 millions $, respectivement, comparativement à 83,6 millions $ et à 156,9 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012. Pour les Services de câblodistribution canadiens, les acquisitions d'immobilisations corporelles au deuxième trimestre de l'exercice 2013 se sont chiffrées à 51,4 millions $, soit une baisse de 32,2 %, comparativement à 75,8 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 28 février 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 115,7 millions $, soit une baisse de 17,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des Services de câblodistribution américains ont totalisé 13,2 millions $. Les diminutions dans le secteur des Services de câblodistribution canadiens sont principalement imputables aux facteurs suivants :

- Une diminution au cours du trimestre et une augmentation au cours du semestre clos le 28 février 2013 des dépenses liées à l'infrastructure graduelle et à la modernisation et à la reconstruction du réseau afin d'accroître et d'améliorer la capacité du réseau et de déployer des technologies avancées comme DOCSIS 3.0 et la distribution vidéo numérique dans les régions où le service est déjà offert;
- Une diminution des acquisitions liées aux équipements à l'abonné, principalement attribuable à la réalisation, au cours de l'exercice 2012, de la première étape de la conversion des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique, et la croissance moins élevée des unités de service primaire imputable à la maturité du service.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des Services aux entreprises, incluant les dépenses d'investissement liées à l'acquisition récente de PEER 1, se sont élevées à 35,4 millions $ et à 49,2 millions $, respectivement, comparativement à 7,8 millions $ et à 17,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012. Les hausses comprenaient les dépenses d'investissement liées aux installations des centres de données informatiques dans les régions de Montréal et de Toronto, au Canada, et à Portsmouth, en Angleterre, ainsi qu'à l'expansion de la fibre dans la région de Toronto dans le but de satisfaire aux commandes des nouveaux clients.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs sont principalement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels ainsi qu'aux autres coûts d'acquisition de clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs se sont élevées à 4,5 millions $ et à 9,1 millions $, respectivement, comparativement à 2,6 millions $ et à 6,6 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 36,1 millions $, ce qui représente une hausse de 17,7 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour le semestre, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 53,1 millions $, ce qui représente une hausse de 14,9 millions $, ou 39,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des flux de trésorerie nets au cours des deux périodes par rapport aux périodes de l'exercice précédent sont attribuables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières, les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1, ainsi qu'à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 636,4 millions $, principalement en raison des prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $) en vertu des nouvelles facilités de crédit totalisant environ 650 millions $ contractées pour financer l'acquisition de PEER 1. Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 46,5 millions $, principalement en raison de l'émission, le 14 février 2012, de débentures garanties de premier rang, série 3, pour un montant de 200 millions $ (les « débentures de l'exercice 2012 »), pour un produit net de 198,1 millions $, lequel a servi à rembourser le crédit à terme renouvelable de 130 millions $ et l'endettement bancaire de 21 millions $.

Pour le semestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 1,9 milliard $, principalement en raison du prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant d'un montant de 584,2 millions $ (588 millions $ US) et des nouvelles facilités d'emprunt à terme de 637,4 millions $ (660 millions $ US, pour un produit net de 641,5 millions $ US, déduction faite des coûts de transaction de 18,5 millions $ US) visant à financer l'acquisition d'ABB ainsi que des prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $) en vertu des nouvelles facilités de crédit totalisant environ 650 millions $ contractées pour financer l'acquisition de PEER 1. Au premier semestre de l'exercice 2012, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 86,9 millions $, principalement en raison de l'émission des débentures de l'exercice 2012 décrite précédemment, qui a servi à rembourser le crédit à terme renouvelable de 110 millions $.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, un dividende trimestriel de 0,26 $ l'action a été payé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 12,6 millions $, comparativement à un dividende versé de 0,25 $ l'action, ou 12,2 millions $, au deuxième trimestre de l'exercice 2012. Les versements de dividendes au premier semestre ont totalisé 0,52 $ l'action, ou 25,3 millions $, contre 0,50 $ l'action, ou 24,3 millions $ à l'exercice précédent.

Au 28 février 2013, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 152,8 millions $, comparativement à 17,2 millions $ au 31 août 2012. L'augmentation de 135,6 millions $ de ce déficit est principalement attribuable à la diminution de 178,7 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie principalement utilisés pour l'acquisition d'ABB. Une augmentation de 28,4 millions $ des créances clients et autres débiteurs et une diminution de 23,6 millions $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs ont aussi eu une incidence sur le fonds de roulement déficitaire. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients peu élevées, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux dettes fournisseurs et autres créditeurs, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2013, la Société avait utilisé 626,5 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $, pour une disponibilité restante de 123,5 millions $. La filiale de la Société, ABB, bénéficie également d'une facilité de crédit renouvelable de 51,6 millions $ (50 millions $ US), dont 3,6 millions $ (3,5 millions $ US) a été utilisé au 28 février 2013, pour une disponibilité restante de 48 millions $. Au 28 février 2013, la Société a aussi bénéficié de facilités de crédit renouvelables additionnelles de 250,9 millions $ contractées en raison de l'acquisition de PEER 1, dont 243,6 millions $ a été utilisé au 28 février 2013, pour une disponibilité restante de 7,3 millions $.

SITUATION FINANCIÈRE

En raison de l'acquisition d'ABB et de PEER 1, la plupart des soldes de la situation financière ont considérablement changé depuis le 31 août 2012. Pour plus de détails sur la répartition préliminaire du prix d'achat des acquisitions, se reporter aux activités d'investissement présentées à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 mars 2013. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

	Nombre d'actions/ d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 146 196	900 795
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	782 440	
Options pouvant être exercées	443 063	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location simple et de location-financement ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2012, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2012, à l'exception de ce qui suit.

Dans le cadre de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, la Société a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 638,4 millions $, déduction faite des coûts de transaction de 3,5 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $, la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US, la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. Les facilités de crédit à terme canadienne et américaine sont offertes en dollars canadiens et en dollars américains et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base américain, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. À compter du 31 août 2013, les facilités de crédit à terme canadienne et américaine seront assujetties à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 1,875 % pour la deuxième année, de 3,125 % pour la troisième année et de 3,75 % pour la quatrième année, payable le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 31 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de la plupart de ses filiales, à l'exception d'ABB et ses filiales. De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société, mais ne couvrent pas ABB. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de

dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, la Société a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang auprès d'un consortium bancaire et d'autres prêteurs institutionnels totalisant 710 millions $ US, en trois tranches. Un montant de 660 millions $ US a été prélevé sur ces facilités, dont 641,5 millions $ US a servi à rembourser la dette garantie antérieure d'ABB et 18,5 millions $ US a servi à payer certains coûts de transaction. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A totalisant 240 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B totalisant 420 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US comprenant une marge de crédit d'exploitation de 15 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 1,00 %. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujettie à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 2,5 % pour la deuxième année et de 3,0 % pour les troisième et quatrième années. Depuis le 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujettie à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur. Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société, ses filiales canadiennes et PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et les endettements autorisés, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

GESTION FINANCIÈRE

La Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US arrivant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2013, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 8,7 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 7,9 millions $, dont une diminution de 8,7 millions $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,7 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat global. Au cours du premier semestre de l'exercice 2012, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 1,9 million $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 1,9 million $, dont un montant de 1,9 million $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains.

De plus, l'investissement net de la Société dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat d'ABB et de PEER 1 a été empruntée directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées à titre d'élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 28 février 2013, l'investissement net pour ABB s'est élevé à 472,6 millions $ US alors que la dette à long terme s'élevait à 323 millions $ US. Au 28 février 2013, l'investissement net pour PEER 1 s'est élevé à 368 millions $ US et à 69,1 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 245 millions $ US et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 28 février 2013 s'établissait à 1,0314 $ le dollar américain et à 1,5645 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,1 millions $.

La Société est également tributaire des taux de change, principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions de certains équipements, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et par la suite payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Risque de change » à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 10 avril 2013, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,26 $ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 8 mai 2013 aux actionnaires inscrits en date du 24 avril 2013. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats opérationnels et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

La Société présente ses résultats opérationnels en trois secteurs opérationnels, soit les Services de câblodistribution canadiens, les Services de câblodistribution américains et les Services aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur et d'évaluer leur performance. Aux fins des résultats opérationnels sectoriels, les résultats opérationnels tirés de l'acquisition d'ABB sont présentés dans le secteur des Services de câblodistribution américains et les résultats opérationnels tirés de l'acquisition de PEER 1 sont inclus dans le secteur des Services aux entreprises.

SERVICES DE CÂBLODISTRIBUTION CANADIENS

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres clos les		Semestres clos les			
	28 février 2013	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
Unités de service primaire	**1 984 555**	**342**	12 280	**15 422**	58 459		
Clients du service de Télévision	**852 707**	**(8 332)**	(9 111)	**(10 408)**	(4 659)	**51,4**	53,5
Clients du service d'IHV	**649 165**	**3 786**	7 518	**14 631**	24 803	**39,1**	38,3
Clients du service de Téléphonie	**482 683**	**4 888**	13 873	**11 199**	38 315	**29,1**	27,9

(1) En pourcentage des foyers câblés

Les ajouts nets d'unités de service primaire au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2013 ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la maturité des catégories de services, des offres concurrentielles et du resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre, les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont établies à 8 332 et à 10 408 clients, respectivement, comparativement à 9 111 et à 4 659 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les pertes nettes de clients du service de Télévision sont essentiellement imputables aux offres promotionnelles des concurrents pour le service vidéo et au resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 3 786 clients, comparativement à une croissance de 7 518 clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service de Téléphonie s'est établi à 4 888 clients, comparativement à 13 873 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2013, les ajouts nets de clients du service d'IHV se sont établis à 14 631 et les ajouts nets du service de Téléphonie, à 11 199, comparativement à 24 803 et à 38 315, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**306 173**	295 451	3,6	**610 988**	589 130	3,7
Charges opérationnelles	**155 870**	156 753	(0,6)	**312 080**	316 636	(1,4)
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**150 303**	138 698	8,4	**298 908**	272 494	9,7
Marge opérationnelle	**49,1 %**	46,9 %		**48,9 %**	46,3 %	

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 10,7 millions $, ou 3,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 306,2 millions $. Pour le premier semestre, les produits ont totalisé 611,0 millions $, soit une augmentation de 3,7 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2012. Ces augmentations sont principalement attribuables aux hausses tarifaires entrées en vigueur en juin et en juillet 2012 et à la croissance des unités de service primaire.

Charges opérationnelles

Pour la période close le 28 février 2013, les charges opérationnelles ont diminué de 0,9 million $, pour s'établir à 155,9 millions $. Les charges opérationnelles ont totalisé 312,1 millions $ au premier semestre, soit une diminution de 1,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces diminutions sont essentiellement attribuables aux coûts de déploiement et de soutien engagés au cours de l'exercice 2012 pour la migration des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique, contrebalancés en partie par la croissance des unités de service primaire.

Bénéfice opérationnel avant amortissements et marge opérationnelle

En raison d'une croissance des produits supérieure aux charges opérationnelles, le bénéfice opérationnel avant amortissements du deuxième trimestre de l'exercice 2013 s'est élevé à 150,3 millions $, en hausse de 8,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice opérationnel avant amortissements pour le premier semestre de l'exercice 2013 s'est élevé à 298,9 millions $, en hausse de 9,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge opérationnelle a augmenté, passant de 46,9 % à 49,1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2012, et de 46,3 % à 48,9 % pour le premier semestre de l'exercice 2013, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

SERVICES DE CÂBLODISTRIBUTION AMÉRICAINS

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition d'ABB, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 qui offre des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. ABB exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud. Le deuxième trimestre de l'exercice 2013 comprend trois mois d'activités d'ABB.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets				% de pénétration[1]	
		Trimestres clos les		Semestres clos les			
	28 février 2013	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
Unités de service primaire	**501 795**	**7 121**	—	**7 121**	—		
Clients du service de Télévision	**247 840**	**3 436**	—	**3 436**	—	**48,0**	—
Clients du service d'IHV	**174 979**	**3 339**	—	**3 339**	—	**33,9**	—
Clients du service de Téléphonie	**78 976**	**346**	—	**346**	—	**15,3**	—

(1) En pourcentage des foyers câblés

Les ajouts nets d'unités de service primaire au deuxième trimestre de l'exercice 2013 se sont élevés à 7 121, dont 3 436 proviennent du service de Télévision et 3 339 du service d'IHV. La progression des unités de service primaire découle principalement de la hausse de la clientèle résidentielle au service d'IHV attribuable à une stratégie de marketing additionnelle ciblée portant sur les offres groupées et de l'augmentation de la demande globale en raison des offres de service Internet plus rapide avec le lancement en 2012 des capacités de la technologie DOCIS 3.0 dans la plupart des marchés d'ABB, ainsi que de la croissance accrue des services d'IHV et de Téléphonie pour la clientèle commerciale, laquelle a été stimulée par des ventes ciblées et des ressources améliorées.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**85 850**	—	—	**85 850**	—	—
Charges opérationnelles	**46 629**	—	—	**46 629**	—	—
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**39 221**	—	—	**39 221**	—	—
Marge opérationnelle	**45,7 %**	— %		**45,7 %**	— %	

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont atteint 85,9 millions $, principalement en raison i) d'une augmentation des produits tirés de la transmission des données haute vitesse découlant d'une stratégie de marketing ciblée continue à l'égard de cette offre de service qui a généré une croissance de la clientèle du service d'IVH; et ii) d'une augmentation des produits tirés du service de Téléphonie qui a été générée par une hausse de la clientèle et une augmentation des produits commerciaux en raison de l'expansion que poursuit ABB pour sa clientèle non résidentielle à l'aide de stratégies de marketing ciblées. Les charges opérationnelles du deuxième trimestre de l'exercice 2013 se sont élevées à 46,6 millions $ et le bénéfice opérationnel avant amortissements s'est élevé à 39,2 millions $, et, par conséquent, la marge opérationnelle s'est établie à 45,7 %. Les résultats opérationnels d'ABB sont conformes aux attentes de la direction.

SERVICES AUX ENTREPRISES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**37 980**	22 284	70,4	**61 480**	44 029	39,6
Charges opérationnelles	**23 671**	13 345	77,4	**37 353**	26 525	40,8
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**14 309**	8 939	60,1	**24 127**	17 504	37,8
Marge opérationnelle	**37,7 %**	40,1 %		**39,2 %**	39,8 %	

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 15,7 millions $, ou 70,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 38,0 millions $. Pour le premier semestre, les produits ont totalisé 61,5 millions $, soit une augmentation de 39,6 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2012. Ces augmentations des produits pour les deux périodes sont principalement attribuables à l'acquisition récente de PEER 1 et de ses résultats portant sur une période de un mois et à la croissance interne de ses activités initiales.

Charges opérationnelles

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 10,3 millions $, ou 77,4 %, pour atteindre 23,7 millions $. Pour le premier semestre, les charges opérationnelles ont totalisé 37,4 millions $, soit une augmentation de 40,8 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2012. Ces augmentations des charges opérationnelles pour les deux périodes sont principalement imputables à l'acquisition récente de PEER 1 et à la croissance interne de ses activités initiales.

Bénéfice opérationnel avant amortissements et marge opérationnelle

En raison d'une croissance des produits supérieure à l'augmentation des charges opérationnelles, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 5,4 millions $, ou 60,1 %, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, pour s'établir à 14,3 millions $, et de 6,6 millions $, ou 37,8 %, pour le premier semestre, pour s'établir à 24,1 millions $, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La marge opérationnelle a diminué, passant de 40,1 % à 37,7 % au deuxième trimestre, et de 39,8 % à 39,2 % au premier semestre, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2012, en raison des activités à marges moins élevées de PEER 1.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2013

Pour tenir compte de l'acquisition récente de PEER 1 le 31 janvier 2012, la Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2013 publiées le 14 janvier 2013 afin d'inclure les projections financières de PEER 1 portant sur une période de sept mois. La direction prévoit que les produits atteindront 1,70 milliard $, ce qui représente une augmentation de 105 millions $, ou 6,6 %, par rapport aux projections publiées le 14 janvier 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait augmenter de 32 millions $, pour se chiffrer à 767 millions $, en raison de l'acquisition de PEER 1. Toutefois, la marge opérationnelle devrait diminuer de 46,2 % à 45,2 % en raison des activités à marges moins élevées de PEER 1. Les amortissements au titre des immobilisations corporelles et incorporelles devraient augmenter, passant de 330 millions $ à 368 millions $, et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs devraient augmenter de 31 millions $ pour tenir compte des activités de PEER 1 portant sur une période de sept mois. Les charges financières devraient se chiffrer à 113 millions $, soit une augmentation de 17 millions $, en raison du coût du financement lié à l'acquisition de PEER 1. Pour l'exercice 2013, les flux de trésorerie nets devraient s'établir à 145 millions $, en baisse de 25 millions $, ou 14,7 %, par rapport aux projections de flux de trésorerie nets publiées le 14 janvier 2013, en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs qui sont supérieures aux flux de trésorerie générés par PEER 1, des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition additionnels de 9 millions $ ainsi que des charges financières additionnelles de 17 millions $ liés à PEER 1. Le bénéfice de l'exercice devrait s'établir à 205 millions $, soit une baisse de 20 millions $ par rapport aux projections du 14 janvier 2013, principalement en raison des résultats financiers de PEER 1 prévus pour la période de sept mois.

Voici les projections financières révisées pour l'exercice 2013 :

(en millions de dollars, à l'exception des ajouts nets de clients et de la marge opérationnelle)	**Projections révisées au 10 avril 2013** **Exercice 2013** **$**	Projections révisées au 14 janvier 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 695**	1 590
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**767**	735
Marge opérationnelle	**45,2 %**	46,2 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**16**	7
Amortissements	**368**	330
Charges financières	**113**	96
Charge d'impôt exigible	**92**	92
Bénéfice de l'exercice	**205**	225
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**401**	370
Flux de trésorerie nets[(1)]	**145**	170
Projections d'ajouts nets de clients		
Croissance des unités de service primaire	**35 000**	35 000

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures adéquats de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 28 février 2013, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 28 février 2013, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous à l'égard d'ABB et de PEER 1.

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition d'ABB, et, par la suite, le 31 janvier 2013 et le 3 avril 2013, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de PEER 1. En raison de la courte période de temps écoulée entre ces dates d'acquisition et le 10 avril 2013, soit la date de l'attestation, la direction n'a pas été en mesure de terminer son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière des sociétés nouvellement acquises. Au 28 février 2013, les risques étaient toutefois atténués, car la direction était pleinement informée de tous les faits importants touchant ces acquisitions récentes. De plus, tous les actifs et les passifs acquis ont été évalués et comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le cadre du processus préliminaire de répartition du prix d'achat, et les résultats opérationnels d'ABB et de PEER 1 ont également été inclus dans les résultats consolidés de la Société. ABB représente 11 % des produits, 7 % du bénéfice de la période, 33 % du total des actifs, 19 % des actifs courants, 33 % des actifs non courants, 12 % des passifs courants et 25 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois close le 28 février 2013. PEER 1 représente 2 % des produits, -6 % du bénéfice de la période, 15 % du total des actifs, 20 % des actifs courants, 15 % des actifs non courants, 10 % des passifs courants et 2 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois close le 28 février 2013. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour ABB et PEER 1 et évaluera son efficacité. Les regroupements d'entreprises en 2013 décrites sous la rubrique « Analyse des flux de trésorerie » du présent rapport de gestion présentent un résumé de l'information financière concernant la répartition préliminaire du prix d'achat, les actifs acquis et les passifs pris en charge ainsi que d'autres informations concernant l'incidence des activités d'ABB et de PEER 1 sur les résultats consolidés de la Société. D'autres renseignements financiers peuvent être consultés dans la déclaration d'acquisition d'entreprise déposée par la Société le 13 février 2013 à l'adresse www.sedar.com.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les incertitudes et les principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société n'ont pas changé de façon importante pour ses Services de câblodistribution canadiens depuis le 31 août 2012, à l'exception de l'entente d'arrangement modifiée proposée par Astral et Bell, qui est décrite ci-dessous. De plus, les risques et les incertitudes ont été mis à jour afin de refléter les acquisitions récentes d'ABB et de PEER 1. Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2012 déposé sur le site SEDAR et disponible à l'adresse www.sedar.com.

Au Canada, après le refus par le CRTC le 18 octobre 2012 d'une demande d'acquisition d'Astral Média inc. (« Astral ») par BCE Inc. (« Bell »), Astral et Bell ont modifié leur entente d'arrangement en vue de soumettre au CRTC une proposition révisée pour approbation de l'acquisition d'Astral par Bell. La date de clôture de la transaction proposée a été reportée au 1er juin 2013, et Astral et Bell ont chacune le droit de la repousser encore jusqu'au 31 juillet 2013. Le 4 mars 2013, le Commissaire de la concurrence et Bell ont annoncé la signature d'un consentement et le dépôt de celui-ci auprès du Tribunal de la concurrence. Le consentement prévoit une approbation provisoire pour la transaction proposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* sous réserve, entre autres, de la vente par Bell des participations en coentreprises d'Astral dans certains services de télévision et de sa participation dans certains services de télévision supplémentaires en langue française. Le 4 mars 2013 également, Bell a annoncé qu'elle avait conclu un accord pour vendre les participations en coentreprises d'Astral ainsi que deux stations de radio FM d'Ottawa à Corus Entertainment Inc. (« Corus »). Bell a également annoncé qu'elle mettait en vente les biens restants à céder ainsi que huit stations de radio supplémentaires de langue anglaise au moyen d'une mise aux enchères. La vente des participations en coentreprises à Corus a été approuvée par le Commissaire de la concurrence le 15 mars 2013. D'après la direction, si elle est finalement approuvée par le CRTC, la transaction proposée révisée donnerait toujours lieu à une importante augmentation du niveau d'intégration verticale dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et des communications et laisserait à Bell l'occasion ainsi qu'un avantage d'abuser de sa position dominante dans l'offre de programmation sur le marché de la distribution de radiodiffusion en aval au Canada par des distributeurs non intégrés verticalement, tel que Cogeco Câble. Bell finirait par contrôler plus de 40 pour cent (40 %) des paiements liés aux affiliations des services de programmation de Cogeco Câble aux tarifs de gros actuels. Les entreprises et les résultats opérationnels de la Société pourraient ainsi être touchés de façon défavorable à l'avenir à mesure que les contrats d'affiliation devront être renouvelés avec Bell. Dans le cas de futurs litiges au sujet des modalités d'affiliation entre Cogeco Câble et Bell pour des services contrôlés par Bell, le CRTC pourrait cependant fixer ces modalités à la demande de l'une des parties selon une procédure de résolution des plaintes, et les services ne seraient pas interrompus par l'une des parties pendant que cette procédure de résolution des plaintes est en cours.

Incertitudes et risques suivant les acquisitions de PEER 1 et d'ABB

La Société a acquis PEER 1 et ABB dans l'attente que le regroupement de ses entreprises et de chacune des entreprises de PEER 1 et d'ABB générera un potentiel et une création de valeur à long terme supérieurs à ce que chacune d'elles aurait pu générer de façon autonome. Ces avantages escomptés dépendront en partie de l'efficacité avec laquelle les activités, les systèmes, la direction et la culture d'entreprise de chacune des autres entreprises de la Société seront combinés avec ceux de PEER 1 et d'ABB, et en partie de la mesure dans laquelle les fondements prévus pour le regroupement produiront les avantages escomptés. La plupart des décisions stratégiques et opérationnelles, ainsi que certaines décisions touchant le personnel, relatives à l'entité issue du regroupement n'ont pas encore été prises, et les points nécessitant une décision n'ont peut-être pas tous été cernés pour le moment.

Rien ne garantit que l'intégration de l'optimisation des dépenses d'investissement et des achats de matériel de la Société avec ceux de PEER 1 et d'ABB sera accomplie efficacement ou en temps opportun ou qu'elle engendrera en définitive les bénéfices escomptés. Le processus d'intégration pourrait entraîner des coûts d'exploitation plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients et perturber les activités pour les autres entreprises de Cogeco Câble, PEER 1, ABB ou des entreprises regroupées. De la même façon, le processus d'intégration pourrait nuire à la capacité des entreprises regroupées de tirer les bénéfices escomptés du regroupement ou avoir un effet défavorable important sur les activités, les résultats opérationnels et/ou la situation financière de la Société, de PEER 1, d'ABB ou de l'entité regroupée.

Il est possible que Cogeco Câble n'ait pas détecté dans son contrôle préalable à la réalisation des acquisitions de PEER 1 et d'ABB des responsabilités et des éventualités pour lesquelles la Société pourrait ne pas être indemnisée. La découverte de toute responsabilité ou éventualité importante à l'égard des activités de PEER 1 et d'ABB après ces acquisitions pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

La Société compte actuellement maintenir en poste le personnel clé de PEER 1 et d'ABB de façon à ce qu'il poursuive la gestion et l'exploitation de PEER 1 et d'ABB. Cogeco Câble sera en concurrence avec d'autres employeurs potentiels pour le recrutement d'employés et pourrait ne pas parvenir à retenir les services des dirigeants et des autres employés dont PEER 1 ou ABB a besoin. Son éventuelle incapacité à maintenir en poste le personnel clé au sein de l'équipe de direction de PEER 1 et d'ABB après la réalisation de l'acquisition de PEER 1 et d'ABB pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Risques liés aux marchés et à la concurrence

Aux États-Unis, la concurrence est fragmentée et diffère selon la zone géographique. Le principal concurrent d'ABB pour les services de vidéo est le satellite de radiodiffusion directe et son principal concurrent pour les services de données haute vitesse est le DSL (ligne d'abonné directe). D'importants efforts de commercialisation et des tarifs audacieux de la part de ses concurrents, ainsi qu'un accroissement de la présence des compagnies de téléphone locales et des services publics d'électricité livrant concurrence sur son marché, pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à conserver ses clients. Les services de téléphonie de Cogeco Câble se heurtent à la concurrence des entreprises locales de services locaux titulaires (les « ESLT ») et d'autres fournisseurs tels que les fournisseurs de services de voix sur IP (VoIP) et de services cellulaires, comme Vonage.

Aux États-Unis, ABB fait également face à la concurrence livrée par des fournisseurs tels que Netflix, Google TV, Apple TV, Hulu et Samsung, qui attirent de plus en plus les consommateurs. La disponibilité de ces services pourrait donner lieu à une migration des consommateurs vers du contenu télévisuel généré par leur connexion à large bande plutôt que par leurs services traditionnels de câblodistribution et à une baisse de la consommation de contenu télévisuel sur demande par l'intermédiaire des plates-formes de vidéo sur demande (« VSD ») et de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») des fournisseurs de services de câblodistribution. Nous ne pourrons peut-être pas compenser la perte de produits liées à cette migration.

Les risques de PEER 1 liés au marché et à la concurrence sont semblables aux risques de Cogeco Services Réseaux qui figurent dans le rapport annuel de 2012.

Risques liés aux fournisseurs tiers

Aux États-Unis, ABB dépend également de fournisseurs tiers, tels que Motorola et Cisco, pour certains services, matériel et appareils spécialisés qui sont essentiels au bon fonctionnement de ses activités. Ces services et ce matériel comprennent des décodeurs, des services de téléphonie, des modems câble et des modems téléphoniques, des serveurs et des routeurs, la fibre optique, des commutateurs téléphoniques, des liaisons interurbaines, des structures de soutènement, des logiciels, un réseau fédérateur de télécommunications pour l'accès Internet et les services de téléphonie ainsi que des services liés à la construction pour l'élargissement et l'amélioration des réseaux de câblodistribution et des réseaux téléphoniques. Ces services et ce matériel sont offerts par un nombre limité de fournisseurs.

En outre, ABB dépend d'entrepreneurs tiers pour la construction d'installations dans les zones de nouvelles habitations en croissance. Si aucun fournisseur ne peut fournir à ABB le matériel ou les services dont elle a besoin ou qui respectent les normes de télécommunications et d'Internet en évolution ou qui sont compatibles avec les autres logiciels et matériel d'ABB, les activités de services de câblodistribution, la situation financière et les résultats opérationnels d'ABB pourraient en souffrir considérablement. De plus, si ABB se trouvait dans l'incapacité d'obtenir du matériel, des logiciels, des services ou d'autres éléments cruciaux en temps opportun et à un coût acceptable, sa capacité à offrir ses produits et ses services et à déployer ses services avancés pourrait être retardée et les activités, la situation financière et les résultats opérationnels d'ABB pourraient subir d'importantes conséquences défavorables.

Au cours des dernières années, le secteur de la câblodistribution aux États-Unis a connu une croissance rapide du coût lié à la programmation, en particulier pour la programmation sportive et la retransmission de la programmation de radiodiffusion. Cette croissance pourrait se poursuivre et ABB pourrait ne pas être en mesure de transférer ces hausses du coût lié à la programmation à ses clients. L'incapacité à transférer ces hausses du coût lié à la programmation aux clients aurait une incidence défavorable sur les flux de trésorerie et les marges d'exploitation d'ABB. De plus, à mesure qu'ABB améliore la capacité en matière de canaux de ses systèmes et ajoute de la programmation à son offre de services de base, de services élargis et de services numériques, ABB pourrait faire face à d'autres contraintes du marché relativement à sa capacité à transférer les coûts liés à la programmation aux clients. L'incapacité à transférer ces hausses des coûts à ses clients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité d'ABB. ABB est également exposée à la hausse des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de radiodiffusion à ses abonnés.

Risques financiers – monnaie

La plupart des résultats financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de son chiffre d'affaires et de ses coûts d'exploitation est libellée en monnaies autres que le dollar canadien, en particulier en dollars américains, en euros et en livres sterling. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à la livre sterling au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à un profit ou une perte de change à la conversion en dollars canadiens de tout passif non couvert libellé en monnaie étrangère. Par conséquent, le résultat et la dette présentés par Cogeco Câble pourraient varier considérablement en raison des profits ou des pertes de change. De fortes variations des valeurs relatives des devises par rapport au dollar canadien pourraient ainsi avoir une incidence importante sur la rentabilité future de la Société.

Risques liés aux installations louées

La majorité des centres de données informatiques de PEER 1 se situent dans des locaux loués et rien ne garantit que PEER 1 continuera de respecter ses contrats de location et que ceux-ci ne seront pas résiliés, ni qu'ils pourront être renouvelés à des conditions raisonnables sur le plan commercial. La résiliation d'un contrat de location pourrait avoir une incidence importante sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Risques liés à la réglementation – États-Unis

Les gouvernements fédéral, d'États et locaux des États-Unis régissent de manière importante le secteur des services de vidéo et pourraient resserrer la réglementation des secteurs des services Internet et de la téléphonie VoIP. La réglementation actuelle du secteur de la câblodistribution impose des frais administratifs et des charges opérationnelles et pourrait limiter les produits des réseaux de câblodistribution. Les sociétés de télécommunications par câble sont soumises, entre autres, à ce qui suit :

- une réglementation relative à la protection de la vie privée des abonnés;
- une réglementation relative à la limitation des tarifs;
- des exigences, dans certaines circonstances, en matière de diffusion d'une station de radiodiffusion locale par un réseau de câblodistribution ou d'obtention d'une approbation pour diffuser une station de radiodiffusion locale ou éloignée;
- des règles pour les renouvellements ou les transferts de franchise;
- une réglementation concernant le contenu de la programmation offerte aux abonnés;
- la façon dont les forfaits de programmation sont commercialisés auprès des abonnés;
- l'utilisation d'installations de réseaux de câblodistribution par les autorités locales d'attribution de franchises, le public et des entités non liées;
- des limites relatives à la propriété de réseaux de câblodistribution et des exigences en matière d'accès à la programmation;
- le paiement de redevances de franchise auprès des autorités d'attribution de franchises;
- le paiement de cotisations aux services universels fédéraux pour tout produit tiré des utilisateurs finaux provenant des services de télécommunications interétatiques et internationaux et des télécommunications tarifées fournies à un tiers, et le paiement d'autres droits de télécommunications étatiques et fédéraux;
- d'autres exigences réglementaires couvrant diverses zones d'exploitation telles que l'égalité d'accès à l'emploi, les normes techniques et les exigences relatives au service à la clientèle.

Une nouvelle réglementation américaine pourrait entraîner une augmentation des tarifs de câblodistribution. La *Federal Communications Commission* (la « FCC ») et le Congrès américain continuent d'être préoccupés par le fait que les augmentations des tarifs de câblodistribution sont supérieures à l'inflation et, par conséquent, il se pourrait que la FCC ou le Congrès américain imposent des restrictions quant à la capacité des câblodistributeurs à mettre en œuvre des hausses tarifaires. Si ABB est dans l'impossibilité d'augmenter ses tarifs pour répondre à la hausse des coûts, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

De plus, ABB pourrait être désavantagée de façon significative si elle demeure assujettie à des contraintes juridiques et réglementaires qui ne s'appliquent pas de façon égale à ses concurrents. La FCC a récemment adopté des règles visant à s'assurer que le processus d'attribution de franchises locales ne nuise pas de façon déraisonnable à l'entrée sur le marché et plusieurs États ont promulgué des lois pour faciliter les obligations en matière d'attribution de franchises pour les nouveaux venus. Ces changements de règlementation apportés par la FCC et plusieurs États profiteront aux concurrents d'ABB. De plus, le Congrès et la FCC examinent à l'heure actuelle diverses formes de réglementation ayant trait à « l'impartialité des réseaux », ce qui pourrait avoir comme incidence de limiter la capacité d'ABB à gérer son réseau de manière efficiente.

Ressources humaines

Au 28 février 2013, environ 26,8 % des employés d'ABB étaient représentés par divers syndicats aux termes de conventions collectives. ABB ne peut pas prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement de ses conventions collectives, ni ne peut être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et sa réputation. Même si ABB ne subit pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et ses résultats opérationnels. De plus, sa capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

Le succès d'ABB et de PEER 1 est grandement tributaire de la rétention et du rendement continu de leurs hauts dirigeants. Plusieurs de ces hauts dirigeants ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. La perte des services de l'un ou l'autre de ces dirigeants pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance, la situation financière et les résultats opérationnels de Cogeco Câble. De plus, pour être en mesure de mettre en œuvre et de gérer efficacement leurs activités et stratégies opérationnelles, ABB et PEER 1 doivent maintenir un niveau élevé d'efficience, de rendement et de qualité du contenu, continuer d'améliorer leurs systèmes opérationnels et de gestion et continuer à attirer, former, motiver et gérer efficacement leurs employés. Si ABB et PEER 1 sont incapables d'atteindre ces objectifs, cela pourra avoir un effet défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Elles sont obligatoires, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur pour la période close le 28 février 2013 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces normes sont décrites à la rubrique « Développements récents en matière de comptabilité au Canada » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Il n'y a eu aucun changement important dans les méthodes et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptable futures depuis le 31 août 2012. Une description des méthodes et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2012, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les IFRS et des mesures financières les plus comparables définies par les IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie liés aux opérations », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice opérationnel avant amortissements » et la « marge opérationnelle ».

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS ET FLUX DE TRÉSORERIE NETS

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie liés aux opérations pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, excluant l'incidence de la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie, l'amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme, l'impôt sur le résultat versé, la charge d'impôt exigible, les charges financières versées et les charges financières. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une mesure non définie par les IFRS. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles constituent la mesure la plus comparable selon les IFRS. Le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**150 084**	120 961	**149 804**	134 768
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**(4 931)**	(3 179)	**76 182**	59 489
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**2 723**	682	**3 463**	1 357
Impôt sur le résultat versé	**17 475**	17 635	**60 008**	53 817
Charge d'impôt exigible	**(23 027)**	(26 206)	**(48 118)**	(45 696)
Charges financières versées	**27 285**	9 517	**43 715**	29 547
Charges financières	**(29 094)**	(14 788)	**(44 694)**	(31 617)
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 515**	104 622	**240 360**	201 665

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 515**	104 622	**240 360**	201 665
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(99 940)**	(83 588)	**(178 132)**	(156 927)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 493)**	(2 646)	**(9 134)**	(6 590)
Flux de trésorerie nets	**36 082**	18 388	**53 094**	38 148

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS ET MARGE OPÉRATIONNELLE

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice opérationnel avant amortissements afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice opérationnel avant amortissements correspond essentiellement aux flux de trésorerie liés aux opérations excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge opérationnelle est une mesure de la proportion des produits de la Société qui est disponible avant impôt sur le résultat pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge opérationnelle se calcule en divisant le bénéfice opérationnel avant amortissements par les produits.

La mesure financière la plus comparable selon les IFRS est le bénéfice opérationnel. Le bénéfice opérationnel avant amortissements et la marge opérationnelle se calculent comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice opérationnel	**103 721**	59 491	**178 881**	126 490
Amortissements	**84 591**	84 252	**149 257**	149 076
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**7 464**	—	**14 764**	—
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 776**	143 743	**342 902**	275 566
Produits	**429 672**	317 735	**757 583**	633 159
Marge opérationnelle	**45,6 %**	45,2 %	**45,3 %**	43,5 %

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos les	**28 février**	29 février	30 novembre		31 août		31 mai	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2013**	2012	**2012**	2011	2012	2011	2012	2011
	$	$	**$**	$	$	$	$	$
Produits	**429 672**	317 735	**327 911**	315 424	324 768	305 811	319 771	298 211
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 776**	143 743	**147 126**	131 823	160 825	151 579	152 661	138 147
Marge opérationnelle	**45,6 %**	45,2 %	**44,9 %**	41,8 %	49,5 %	49,6 %	47,7 %	46,3 %
Bénéfice opérationnel	**103 721**	59 491	**75 160**	66 999	94 709	97 941	90 981	86 995
Impôt sur le résultat	**16 169**	13 617	**17 400**	10 603	32 987	20 713	21 449	18 747
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**58 458**	31 086	**42 160**	39 567	45 705	62 745	53 159	52 352
Bénéfice (perte) de la période des activités abandonnées	**—**	52 047	**—**	3 399	—	6 219	—	(233 573)
Bénéfice (perte) de la période	**58 458**	83 133	**42 160**	42 966	45 705	68 964	53 159	(181 221)
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**58 660**	83 133	**42 160**	42 966	45 705	68 964	53 159	(181 221)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**150 084**	120 961	**(280)**	13 807	203 343	211 847	112 275	142 009
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 515**	104 622	**99 845**	97 043	126 946	144 699	113 075	125 923
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**104 433**	86 234	**82 833**	77 283	124 392	120 663	87 459	62 782
Flux de trésorerie nets	**36 082**	18 388	**17 012**	19 760	2 554	24 036	25 616	63 141
Bénéfice (perte) par action[(1)]								
Des activités poursuivies et abandonnées								
De base	**1,20**	1,71	**0,87**	0,88	0,94	1,42	1,09	(3,73)
Dilué(e)	**1,19**	1,70	**0,86**	0,88	0,93	1,42	1,09	(3,73)
Des activités poursuivies								
De base	**1,20**	0,64	**0,87**	0,81	0,94	1,29	1,09	1,08
Dilué	**1,19**	0,63	**0,86**	0,81	0,93	1,29	1,09	1,08
Des activités abandonnées								
De base	**—**	1,07	**—**	0,07	—	0,13	—	(4,80)
Dilué(e)	**—**	1,06	**—**	0,07	—	0,13	—	(4,80)

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats opérationnels de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, exception faite de ce qui suit. La croissance de la clientèle du service de Télévision et du service d'IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada. De plus, la marge opérationnelle aux troisième et quatrième trimestres est habituellement plus élevée étant donné qu'aucun honoraires de gestion ne sont versés à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2013, Cogeco Câble n'aura pas à payer d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2013. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2012, Cogeco Câble n'a payé aucuns honoraires de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 10 avril 2013. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

Cogeco Câble inc.
Montréal (Québec)
Le 10 avril 2013

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013

COGECO CÂBLE INC.
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE RÉSULTAT
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	**$**	$	**$**	$
Produits	**429 672**	317 735	**757 583**	633 159
Charges opérationnelles (note 4)	**230 908**	171 649	**405 112**	348 108
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**2 988**	2 343	**9 569**	9 485
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (note 2)	**7 464**	—	**14 764**	—
Amortissements (note 5)	**84 591**	84 252	**149 257**	149 076
Bénéfice opérationnel	**103 721**	59 491	**178 881**	126 490
Charges financières (note 6)	**29 094**	14 788	**44 694**	31 617
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**74 627**	44 703	**134 187**	94 873
Impôt sur le résultat (note 7)	**16 169**	13 617	**33 569**	24 220
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**58 458**	31 086	**100 618**	70 653
Bénéfice de la période des activités abandonnées (note 14)	**—**	52 047	**—**	55 446
Bénéfice de la période	**58 458**	83 133	**100 618**	126 099
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux:				
Propriétaire de la Société	**58 660**	83 133	**100 820**	126 099
Participants sans contrôle	**(202)**	—	**(202)**	—
	58 458	83 133	**100 618**	126 099
Bénéfice par action (note 8)				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,20**	0,64	**2,07**	1,45
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,07	**—**	1,14
Bénéfice de la période	**1,20**	1,71	**2,07**	2,59
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,19**	0,63	**2,06**	1,44
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,06	**—**	1,13
Bénéfice de la période	**1,19**	1,70	**2,06**	2,57

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**58 458**	83 133	**100 618**	126 099
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)				
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**6 890**	(5 164)	**7 945**	1 880
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières	**(7 182)**	5 852	**(8 683)**	(1 919)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée aux ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie	**(133)**	100	**(185)**	(145)
	(425)	788	**(923)**	(184)
Ajustements au titre de l'écart de change				
Écarts de change nets à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	**29 093**	(473)	**29 093**	(745)
Variation nette des ajustements latents à la conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(18 805)**	—	**(18 805)**	—
Reclassification au résultat du gain cumulé des écarts de change nets d'un investissement net dans des établissements à l'étranger	**—**	(19 817)	**—**	(19 817)
	10 288	(20 290)	**10 288**	(20 562)
Ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées				
Variation nette des ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**1 196**	(1 191)	**859**	(1 191)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**(322)**	320	**(231)**	320
	874	(871)	**628**	(871)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	**10 737**	(20 373)	**9 993**	(21 617)
Bénéfice global de la période	**69 195**	62 760	**110 611**	104 482
Bénéfice global de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**69 020**	62 760	**110 436**	104 482
Participants sans contrôle	**175**	—	**175**	—
	69 195	62 760	**110 611**	104 482

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participants sans contrôle	Total des capitaux propres
	$	$	$	$	$	$
	(note 10)					
Solde au 31 août 2011	992 922	7 782	22 554	9 994	—	1 033 252
Bénéfice de la période	—	—	—	126 099	—	126 099
Autres éléments de la perte globale de la période	—	—	(20 746)	(871)	—	(21 617)
Bénéfice global de la période	—	—	(20 746)	125 228	—	104 482
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	1 295	—	—	—	—	1 295
Rémunération fondée sur des actions	—	990	—	—	—	990
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	375	(375)	—	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	—	—	—	(7 846)	—	(7 846)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	—	—	—	(16 482)	—	(16 482)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(3 049)	—	—	—	—	(3 049)
Total des apports et distributions aux actionnaires	(1 379)	615	—	(24 328)	—	(25 092)
Solde au 29 février 2012	**991 543**	**8 397**	**1 808**	**110 894**	**—**	**1 112 642**
Solde au 31 août 2012	**992 164**	**9 749**	**3 105**	**183 413**	**—**	**1 188 431**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**100 820**	**(202)**	**100 618**
Autres éléments du bénéfice global de la période	**—**	**—**	**8 988**	**628**	**377**	**9 993**
Bénéfice global de la période	**—**	**—**	**8 988**	**101 448**	**175**	**110 611**
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	**587**	**—**	**—**	**—**	**—**	**587**
Rémunération fondée sur des actions	**—**	**1 511**	**—**	**—**	**—**	**1 511**
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	**211**	**(211)**	**—**	**—**	**—**	**—**
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**—**	**—**	**—**	**(8 159)**	**—**	**(8 159)**
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**—**	**—**	**—**	**(17 139)**	**—**	**(17 139)**
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**(4 076)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(4 076)**
Distributions aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**1 348**	**(1 354)**	**—**	**6**	**—**	**—**
Regroupement d'entreprise (note 2)	**—**	**—**	**—**	**—**	**16 962**	**16 962**
Total des apports et distributions aux actionnaires	**(1 930)**	**(54)**	**—**	**(25 292)**	**16 962**	**(10 314)**
Solde au 28 février 2013	**990 234**	**9 695**	**12 093**	**259 569**	**17 137**	**1 288 728**

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	**28 février 2013** **$**	31 août 2012 $
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**36 678**	215 391
Créances clients et autres débiteurs (note 13 a))	**96 860**	68 420
Impôt sur le résultat à recevoir	**10 180**	12 407
Charges payées d'avance et autres	**16 147**	12 064
	159 865	308 282
Actifs non courants		
Autres actifs	**10 603**	6 413
Immobilisations corporelles	**1 730 766**	1 322 093
Immobilisations incorporelles	**1 968 035**	1 039 982
Goodwill	**1 266 329**	210 442
Actifs d'impôt différé	**71 990**	20 867
	5 207 588	2 908 079
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**196 770**	220 386
Provisions	**9 980**	10 317
Passifs d'impôt sur le résultat	**31 194**	41 129
Produits différés et perçus d'avance	**53 567**	41 456
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en février 2013	**—**	11 400
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	**21 144**	830
	312 655	325 518
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 9)	**2 965 532**	1 036 202
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1% et payable en juillet 2014	**875**	—
Instruments financiers dérivés	**3 723**	11 668
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**17 556**	15 084
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs	**9 831**	12 454
Passifs d'impôt différé	**608 688**	318 722
	3 918 860	1 719 648
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		
Capital social (note 10)	**990 234**	992 164
Réserve de rémunération fondée sur des actions	**9 695**	9 749
Cumul des autres éléments du résultat global	**12 093**	3 105
Bénéfices non distribués	**259 569**	183 413
	1 271 591	1 188 431
Participation sans contrôle	**17 137**	—
	1 288 728	1 188 431
	5 207 588	2 908 079

COGECO CÂBLE INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**58 458**	31 086	**100 618**	70 653
Ajustements au titre des éléments suivants :				
Amortissements (note 5)	**84 591**	84 252	**149 257**	149 076
Impôt sur le résultat (note 7)	**16 169**	13 617	**33 569**	24 220
Charges financières (note 6)	**29 094**	14 788	**44 694**	31 617
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	**876**	379	**1 675**	1 005
Perte à la cession et radiation d'immobilisations corporelles	**438**	741	**1 824**	751
Contributions au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite de la charge	**287**	71	**(1 928)**	299
	189 913	144 934	**329 709**	277 621
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie (note 11 a))	**4 931**	3 179	**(76 182)**	(59 489)
Impôt sur le résultat versé	**(17 475)**	(17 635)	**(60 008)**	(53 817)
Charges financières versées	**(27 285)**	(9 517)	**(43 715)**	(29 547)
	150 084	120 961	**149 804**	134 768
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(99 940)**	(83 588)	**(178 132)**	(156 927)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 493)**	(2 646)	**(9 134)**	(6 590)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquise (note 2)	**(629 137)**	—	**(1 983 290)**	—
Autres	**156**	(58)	**248**	147
	(733 414)	(86 292)	**(2 170 308)**	(163 370)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Diminution de l'endettement bancaire	**(24 914)**	(21 012)	**—**	—
Augmentation nette (remboursement net) des facilités renouvelables	**266 148**	(130 000)	**850 385**	(110 000)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des frais de transaction	**396 546**	198 074	**1 033 966**	198 074
Remboursement de dette à long terme	**(1 398)**	(596)	**(1 671)**	(1 202)
Augmentation des frais de transaction différés	**(1 757)**	—	**(2 282)**	(1 280)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise	**(10 525)**	—	**(10 525)**	—
Émission d'actions subalternes à droit de vote (note 10)	**414**	—	**587**	1 295
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 10)	**(1 854)**	(194)	**(4 076)**	(3 049)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(4 079)**	(3 923)	**(8 159)**	(7 846)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(8 556)**	(8 238)	**(17 139)**	(16 482)
	610 025	34 111	**1 841 086**	59 510
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**705**	—	**705**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**27 400**	68 780	**(178 713)**	30 908
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées (note 14)	**—**	47 237	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	**9 278**	19 935	**215 391**	55 447
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**36 678**	135 952	**36 678**	135 952

COGECO CÂBLE INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2013
(non audité)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Câble inc. (la « Société » ou la « Société mère ») est une société ouverte canadienne inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »), dont les produits sont tirés des services de Télévision par câble, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Téléphonie, de technologie de l'information et d'infrastructure gérés et d'autres services de télécommunications fournis à ses clients résidentiels et commerciaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique ("États-Unis"), au Royaume-Uni et en France.

La Société est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,1 % des actions de participation de la Société, représentant 82,6 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire,* et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels. Certains renseignements et informations à fournir par voie de note qui figurent dans des états financiers annuels n'ont pas été présentés ou sont résumés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de l'information financière intermédiaire de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2012.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que la Société a adopté dans ses états financiers annuels consolidés de l'exercice 2012. Les méthodes comptables ont été appliquées systématiquement à travers toutes les périodes présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés et les régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie, qui ont été comptabilisés à leur juste valeur et les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs, qui ont été comptabilisés à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Câble inc.

Les résultats opérationnels pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la nature saisonnière de ses activités soit un facteur significatif sur le plan des résultats trimestriels, hormis le fait que la croissance de la clientèle du service de Télévision par câble et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. De plus, la marge opérationnelle aux troisième et quatrième trimestres est habituellement plus élevée étant donné qu'aucuns honoraires de gestion ne sont versés à COGECO inc. Aux termes de la convention de gestion, la Société paie des honoraires de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits sous réserve d'un montant maximal. Comme le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2013, la Société ne versera aucuns honoraires de gestion au deuxième semestre de l'exercice 2013.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Câble inc. lors de la réunion tenue le 10 avril 2013.

2. Regroupements d'entreprises

Le 30 novembre 2012, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Atlantic Broadband (« ABB »), un câblodistributeur indépendant fondée en 2003 et qui compte près de 495 000 clients de services de Télévision et offrant des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours contracté par ABB. ABB, 12^{e} câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, au sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud.

Le 31 janvier 2013, la Société a conclu l'acquisition d'approximativement 96,57 % des actions émises et en circulation (voir note 15), de Peer 1 Network Enterprises, Inc. ("PEER 1"). La transaction d'une valeur d'environ 649 millions $ a été financé au moyen de nouveaux crédits renouvelables garantis d'un montant d'environ 250 millions $ ainsi que de nouvelles facilités de crédits à terme garanties d'un montant d'environ 400 millions $ ayant tous les deux une échéance de quatre ans. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, la Société desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

Les acquisitions ont été comptabilisés au moyen de la méthode de l'acquisition. La répartition préliminaire du prix d'achat des acquisitions, sujet à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, est comme suit :

	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$
Contrepartie			
Payée			
Achat d'actions	**477 834**	**337 779**	**815 613**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	648 706	**1 359 633**	**2 008 339**
Actifs net acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à des restrictions	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**672**	**—**	**672**
Autres actifs	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**421 986**	**602 690**	**1 024 676**
Actifs d'impôt différé	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs repris	**(26 330)**	**(27 620)**	**(53 950)**
Provisions	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat repris	**(4 716)**	**—**	**(4 716)**
Produits différés et perçus d'avance repris	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme reprise	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle[(1)]	**(16 962)**	**—**	**(16 962)**
	648 706	**1 359 633**	**2 008 339**

(1) À la juste valeur établie en fonction de l'offre publique d'achat.

ABB

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible aux fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, aux développements futurs de marché reliés à l'entrée de la Société sur le marché des États-Unis, à l'avantage attendu de l'utilisation future des pertes fiscales reportées et à la force de la main-d'oeuvre d'ABB.

En lien avec cette acquisition, la Société a engagé des frais d'acquisition de 10,9 millions $ dont 9,2 millions $ ont été constatés dans les "Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition" aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

PEER 1

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible au fins d'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, dans le secteur des centres de données informatiques, aux développements futurs de la gamme des services à travers les marchés canadiens, américains et européens et à la force de la main-d'oeuvre de PEER 1.

En lien avec cette acquisition, la Société a engagé des frais d'acquisition de 5,5 millions $ qui ont été reconnus dans les "Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition" aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

Impact des acquisitions sur les résultats de Cogeco Câble inc.

Les produits et le bénéfice pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 comprennent des produits de 85,9 millions $ et un bénéfice de la période de 6,8 millions $ attribuable aux activités additionnelles générées par ABB et des produits de 14,3 millions $ et une perte de la période de 5,9 millions $ attribuable aux activités additionnelles générées par PEER 1.

Si les regroupements d'entreprises avaient été effectives au 1er septembre 2012, les produits consolidés de la Société auraient été de 913,4 millions $ et le bénéfice de la période aurait été de 100 millions $. La direction estime que ces données «pro-forma» représentent une valeur approximative de la performance du groupe combiné et fournissent un point de référence pour la comparaison des périodes futures. Afin de déterminer ces montants, la direction a supposé que les ajustements de juste valeur, déterminée provisoirement, qui ont été établis aux dates d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 1er septembre 2012.

3. Secteurs opérationnels

Le bénéfice de la Société pour la période est présenté en trois secteurs opérationnels : les services de câblodistribution canadiens, les services de câblodistribution américains et les services aux entreprises.

Les secteurs des services de câblodistribution canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services de Télévision analogique et numérique et de services IHV et de Téléphonie. Le secteur des services de câblodistribution canadiens fournit également aux petites et moyennes entreprises des solutions d'affaires, ce qui comprend des services de réseautage de données, d'Ethernet, d'hébergement Web, d'accès IHV et de voix sur IP.

Le secteur des services aux entreprises fournit des services de centre de données, des services de TI gérés et des services de connectivité aux moyennes et grandes entreprises et à la clientèle du secteur public. Ce secteur fournit également des services de connectivité Ethernet à large bande de haute performance aux entreprises de télécommunications. Les offres de services du secteur comprennent la fourniture d'espace et la puissance nécessaire dans ses centres de données à haute sécurité, une gamme de services de TI gérés et de services liés à l'infrastructure ainsi que des services de connectivité fournis par l'entremise de ses réseaux optiques détenus en propriété exclusive. Les activités liées au secteur des services aux entreprises sont exercées au Canada, aux États-Unis et en Europe, principalement au Royaume-Uni.

La Société évalue le rendement de chaque secteur selon le bénéfice opérationnel par secteur. Les charges financières et l'impôt sur le résultat sont gérés sur une base consolidée totale et, par conséquent, ils ne sont pas reflétés dans les résultats sectoriels. Les éliminations intersectorielles et autres éliminent toutes transactions intersociétés comprises dans les résultats de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Les principaux renseignements financiers par secteur opérationnel sont les suivants :

	Trois mois clos le 28 février 2013				
	Services de câblodistribution canadiens	**Services de câblodistribution américains**	**Services aux entreprises**	**Éliminations intersectorielles et autres**	**Consolidé**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits[(1)]	**306 173**	**85 850**	**37 980**	**(331)**	**429 672**
Charges opérationnelles	**155 870**	**46 629**	**23 671**	**4 738**	**230 908**
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**—**	**—**	**—**	**2 988**	**2 988**
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	**1 949**	**5 515**	**—**	**7 464**
Amortissements	**54 642**	**13 461**	**16 488**	**—**	**84 591**
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	**95 661**	**23 811**	**(7 694)**	**(8 057)**	**103 721**
Charges financières					**29 094**
Impôt sur le résultat					**16 169**
Bénéfice de la période					**58 458**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**51 378**	**13 199**	**35 363**	**—**	**99 940**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	**3 872**	**342**	**279**	**—**	**4 493**

(1) Les produits par marché géographique comprennent 333 431 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.

	Trois mois clos le 29 février 2012				
	Services de câblodistribution canadiens	Services de câblodistribution américains	Services aux entreprises	Éliminations intersectorielles et autres	Consolidé
	$	$	$	$	$
Produits	295 451	—	22 284	—	317 735
Charges opérationnelles	156 753	—	13 345	1 551	171 649
Honoraires de gestion - COGECO inc.	—	—	—	2 343	2 343
Amortissements	75 288	—	8 964	—	84 252
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	63 410	—	(25)	(3 894)	59 491
Charges financières					14 788
Impôt sur le résultat					13 617
Bénéfice de la période des activités poursuivies					31 086
Bénéfice de la période des activités abandonnées					52 047
Bénéfice de la période					83 133
Acquisition d'immobilisations corporelles	75 792	—	7 796	—	83 588
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	2 957	—	(311)	—	2 646

	Six mois clos le 28 février 2013				
	Services de câblodistribution canadiens	**Services de câblodistribution américains**	**Services aux entreprises**	**Éliminations intersectorielles et autres**	**Consolidé**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits[1]	**610 988**	**85 850**	**61 480**	**(735)**	**757 583**
Charges opérationnelles	**312 080**	**46 629**	**37 353**	**9 050**	**405 112**
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**—**	**—**	**—**	**9 569**	**9 569**
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	**9 249**	**5 515**	**—**	**14 764**
Amortissements	**108 408**	**13 461**	**27 388**	**—**	**149 257**
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	**190 500**	**16 511**	**(8 776)**	**(19 354)**	**178 881**
Charges financières					**44 694**
Impôt sur le résultat					**33 569**
Bénéfice de la période					**100 618**
Immobilisations corporelles[2]	**1 165 448**	**215 883**	**349 435**	**—**	**1 730 766**
Immobilisations incorporelles[2]	**992 924**	**789 532**	**185 579**	**—**	**1 968 035**
Goodwill[2]	**4 662**	**625 617**	**636 050**	**—**	**1 266 329**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**115 744**	**13 199**	**49 189**	**—**	**178 132**
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**7 773**	**342**	**1 019**	**—**	**9 134**

(1) Les produits par marché géographique comprennent 661 342 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.
(2) Au 28 février 2013.

	Six mois clos le 29 février 2012				
	Services de câblodistribution canadiens	Services de câblodistribution américains	Services aux entreprises	Éliminations intersectorielles et autres	Consolidé
	$	$	$	$	$
Produits	589 130	—	44 029	—	633 159
Charges opérationnelles	316 636	—	26 525	4 947	348 108
Honoraires de gestion - COGECO inc.	—	—	—	9 485	9 485
Amortissements	131 692	—	17 384	—	149 076
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	140 802	—	120	(14 432)	126 490
Charges financières					31 617
Impôt sur le résultat					24 220
Bénéfice de la période des activités poursuivies					70 653
Bénéfice de la période des activités abandonnées					55 446
Bénéfice de la période					126 099
Immobilisations corporelles[1]	1 154 266	—	167 827	—	1 322 093
Immobilisations incorporelles[1]	991 094	—	48 888	—	1 039 982
Goodwill[1]	4 662	—	205 780	—	210 442
Acquisition d'immobilisations corporelles	139 799	—	17 128	—	156 927
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	6 253	—	337	—	6 590

(1) Au 31 août 2012.

Le tableau suivant présente certaines données géographiques au 28 février 2013:

	Canada	**États-Unis**	**Europe**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Immobilisations corporelles	**1 406 555**	**287 513**	**36 698**	**1 730 766**
Immobilisations incorporelles	**1 091 699**	**863 832**	**12 504**	**1 968 035**
Goodwill	**319 750**	**888 187**	**58 392**	**1 266 329**

4. Charges opérationnelles

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**69 900**	50 933	**121 161**	103 117
Coûts de prestations de service[1]	**126 248**	93 740	**218 622**	186 226
Coûts liés aux clients[2]	**15 200**	11 458	**27 278**	25 757
Autres achats externes[3]	**19 560**	15 518	**38 051**	33 008
	230 908	171 649	**405 112**	348 108

(1) Comprend le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres transporteurs, les dépenses liées aux centres de données informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.
(2) Comprend les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les créances irrécouvrables et les frais de recouvrement.
(3) Comprend les frais relatifs aux immeubles à bureau, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et d'autres frais d'administration.

5. Amortissements

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Immobilisations corporelles	**74 780**	79 208	**134 134**	139 038
Immobilisations incorporelles	**9 811**	5 044	**15 123**	10 038
	84 591	84 252	**149 257**	149 076

6. Charges financières

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**27 852**	14 697	**43 890**	28 943
Pertes nettes (gains nets) de change	**721**	(522)	**738**	1 010
Amortissement des coûts de transaction différés	**672**	399	**1 071**	798
Coûts d'emprunt capitalisés	**(956)**	(361)	**(1 797)**	(733)
Autres	**805**	575	**792**	1 599
	29 094	14 788	**44 694**	31 617

7. Impôt sur le résultat

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Exigible	**23 027**	26 206	**48 118**	45 696
Différé	**(6 858)**	(12 589)	**(14 549)**	(21 476)
	16 169	13 617	**33 569**	24 220

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôt sur le résultat selon les taux d'impôt sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôt sur le résultat consolidée :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**74 627**	44 703	**134 187**	94 873
Taux d'impôt sur le résultat combiné	**27,92%**	27,05%	**27,22%**	27,05%
Charge d'impôt sur le résultat au taux d'imposition combiné	**20 838**	12 092	**36 526**	25 663
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'imposition inférieurs ou supérieurs	**9**	85	**(393)**	352
Diminution de l'impôt sur le résultat par suite des modifications à la législation fiscale sur le bénéfice des sociétés de personnes	**—**	—	**—**	(3 450)
Impôt sur le résultat découlant des dépenses non déductibles	**2 307**	361	**4 417**	417
Incidence fiscales provenant des investissements dans des établissements à l'étranger	**(3 407)**	—	**(3 407)**	—
Variation de la provision pour évaluation	**(3 122)**	—	**(3 122)**	—
Autres	**(456)**	1 079	**(452)**	1 238
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'imposition effectif	**16 169**	13 617	**33 569**	24 220

8. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice de la période des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	**58 458**	31 086	**100 618**	70 653
Bénéfice de la période des activités abandonnées attribuable aux propriétaires de la Société	**—**	52 047	**—**	55 446
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**58 458**	83 133	**100 618**	126 099
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 635 571**	48 645 742	**48 648 372**	48 651 028
Incidence des options sur actions dilutives[(1)]	**131 329**	181 137	**115 987**	181 050
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**185 835**	163 859	**169 574**	145 922
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 952 735**	48 990 738	**48 933 933**	48 978 000
Bénéfice par action				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,20**	0,64	**2,07**	1,45
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,07	**—**	1,14
Bénéfice de la période	**1,20**	1,71	**2,07**	2,59
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,19**	0,63	**2,06**	1,44
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,06	**—**	1,13
Bénéfice de la période	**1,19**	1,70	**2,06**	2,57

(1) Pour les périodes de trois et de six mois closes le 28 février 2013, 162 860 et 239 360 options sur actions, respectivement, (66 726 en 2012) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

9. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	28 février 2013	31 août 2012
		%	$	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable - 588 millions $ US	novembre 2017 (1)	1,95 (2)	**606 463**	—
Emprunt renouvelable - 20 millions $	novembre 2017 (1)	3.75 (2)	**20 000**	—
Facilités de crédit garanties a)				
Facilité de crédit à terme canadienne – 175 millions $	janvier 2017	3.17 (2)	**173 819**	—
Facilité de crédit à terme américaine – 225 millions $ US	janvier 2017	2.20 (2)	**230 547**	—
Facilité de crédit renouvelable				
Emprunts renouvelables – 114,5 millions $	janvier 2017	3.30 (2)	**114 500**	—
Emprunt renouvelable – 65 millions £	janvier 2017	2.49 (2)	**101 692**	—
Emprunt renouvelable – 20 millions $ US	janvier 2017	2.20 (2)	**20 628**	—
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 4,1 millions £	janvier 2017	3.00 (2)	**6 414**	—
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 millions $ US	octobre 2015	7,00 (3)	**195 077**	186 244
Série B	octobre 2018	7,60	**54 644**	54 619
Débentures garanties de premier rang série 1	juin 2014	5,95	**299 054**	298 694
Débentures garanties de premier rang série 2	novembre 2020	5,15	**198 612**	198 539
Débentures garanties de premier rang série 3	février 2022	4,93	**198 342**	198 249
Débenture non garantie de premier rang	mars 2018	5,94	**99 813**	99 850
Filiales				
Facilités de crédit de premier rang b)				
Facilité d'emprunt à terme A - 240 millions $ US	novembre 2017	3,21	**241 013**	—
Facilité d'emprunt à terme B - 419 millions $ US	novembre 2019	4,50	**420 530**	—
Facilité de crédit renouvelable - 2,5 millions $ US	novembre 2017	5,25	**2 578**	—
Contrats de location-financement	mars 2013 à janvier 2015	3,94 (4)	**2 950**	837
			2 986 676	1 037 032
Moins : tranche à court terme			**21 144**	830
			2 965 532	1 036 202

(1) Le 26 octobre 2012, la Société a amendé son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions de l'amendement, l'échéance a été prolongée d'un an et en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 22 novembre 2017.
(2) Taux d'intérêt sur la dette au 28 février 2013, incluant la marge applicable.
(3) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt effectif de 7,24% sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.
(4) Moyenne pondérée des taux d'intérêts sur les contrats de location-financement.

a) Dans le cadre de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, la Société a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 640,3 millions $, déduction faite des frais de transaction de 2,8 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $, la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US, la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. Les facilités de crédit à terme canadienne et américaine sont offertes en dollars canadiens et en dollars américains et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base américain, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. À compter du 31 août 2013, les facilités de crédit à terme canadienne et américaine seront assujetties à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 1,875 % pour la deuxième année, de 3,125 % pour la troisième année et de 3,75 % pour la quatrième année, payable le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 31 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de la plupart de ses filiales, à l'exception d'ABB. De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société, mais ne couvrent pas ABB. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de

certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

b) Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, la Société a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang auprès d'un consortium bancaire et d'autres prêteurs institutionnels totalisant 710 millions $ US, en trois tranches pour un produit net de 641,5 millions $ US déduction faite des frais de transactions de 18,5 millions $ US. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A totalisant 240 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B totalisant 420 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US, comprenant une marge de crédit d'exploitation de 15 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 1,00 %. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujetti à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 2,5 % pour la deuxième année et de 3,0 % pour les troisième et quatrième années. À compter du 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujetti à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, défini comme suit :

(i) 50% si le ratio consolidé des facilités de crédit de premier rang est égal ou plus grand que 4.00 sur 1.00;
(ii) 25% si le ratio consolidé des facilités de crédit est plus grand ou égal à 3.00 sur 1.00 mais moindre que 4.00 sur 1.00; et
(iii) 0% si le ratio consolidé des facilités de crédit est moins de 3.00 sur 1.00.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société et ses filiales canadiennes et les filiales de PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

10. Capital social

Autorisé

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 $ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis et payé

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	**98 346**	98 346
33 146 196 actions subalternes à droit de vote (33 117 508 au 31 août 2012)	**900 795**	899 997
	999 141	998 343
165 258 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (149 802 au 31 août 2012)	**(8 907)**	(6 179)
	990 234	992 164

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2013, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2012	**33 117 508**	**899 997**
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options sur actions	**28 688**	**587**
Charge de rémunération comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	**—**	**211**
Solde au 28 février 2013	**33 146 196**	**900 795**

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2013, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant
		$
Solde au 31 août 2012	**149 802**	**6 179**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**101 047**	**4 076**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(42 603)**	**(1 348)**
Solde au 28 février 2013	**208 246**	**8 907**

Dividendes

Pour la période de six mois close le 28 février 2013, des dividendes trimestriels de 0,26 $ l'action, pour un total de 0,52 $ l'action ont été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 25,3 millions de $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,25 $ l'action, pour un total de 0,50 $ l'action, ou 24,3 millions de $ pour la période de six mois close le 29 février 2012.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains dirigeants un régime d'options sur actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois close le 28 février 2013, la Société a attribué 201 442 options sur actions (91 961 en 2011) à un prix d'exercice variant de 38,16 $ à 40,45 $ (48,02 $ à 48,15 $ en 2012), dont 71 233 options sur actions (47 729 en 2012) ont été attribuées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranches égales sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'attribution des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013, la Société a facturé un montant de 86 000 $ et 176 000 $ (75 000 $ et 149 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux options de la Société attribuées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de rémunération de 91 000 $ et 173 000 $ (78 000 $ et 166 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période de six mois close le 28 février 2013 était de 7,75 $ (11,30 $ en 2012) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération fondée sur des actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2012	2011
	%	%
Taux de dividende attendu	**2,60**	1,66
Volatilité attendue	**26,60**	26,85
Taux d'intérêt sans risque	**1,50**	1,74
Durée prévue (en années)	**6,2**	6,1

En vertu du régime d'options sur actions, les options suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation au 28 février 2013:

	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$
En circulation au 31 août 2012	**609 686**	**34,80**
Attribuées	**201 442**	**39,03**
Exercées[(1)]	**(28 688)**	**20,46**
En circulation au 28 février 2013	**782 440**	**36,41**
Pouvant être exercées au 28 février 2013	**443 063**	**33,36**

(1) Pour les options sur actions exercées pendant la période, le prix moyen pondéré de l'action était de 41,66 $.

La Société offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois close le 28 février 2013, la Société a attribué 101 047 (60 479 en 2012) unités d'actions incitatives, dont 12 280 (11 006 en 2012) unités d'actions incitatives ont été attribuées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives attribuées en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a chargé le fiduciaire d'acheter 101 047 (61 815 en 2012) actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en trésorerie totalisant 4 076 000 $ (3 049 000 $ en 2012) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés

de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 526 000 $ et 943 000 $ (157 000 $ et 495 000 $ en 2012) a été comptabilisée au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013, la Société a facturé un montant de 112 000 $ et 219 000 $ (104 000 $ et 180 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives de la Société attribuées aux employés de COGECO inc.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation au 28 février 2013:

En circulation au 31 août 2012	**149 802**
Attribuées	**101 047**
Distribuées	**(42 603)**
En circulation au 28 février 2013	**208 246**

La Société offre aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Pour la période de six mois close le 28 février 2013, la Société a émis 5 573 unité d'actions incitatives (4 446 en 2012) aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 61 000 $ et 164 000 $ (une diminution de la charge de 35 000 $ et une charge de rémunération de 15 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 pour l'augmentation du passif, relativement à ce régime.

En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et étaient en circulation au 28 février 2013:

En circulation au 31 août 2012	**20 491**
Émises	**5 573**
Rachetées	**(2 868)**
Équivalents de dividendes	**284**
En circulation au 28 février 2013	**23 480**

11. Tableaux des flux de trésorerie

a) Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Créances clients et autres débiteurs	**(7 922)**	(710)	**(5 682)**	(7 060)
Charges payées d'avance et autres	**368**	(71)	**1 324**	33
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**9 765**	1 658	**(76 474)**	(60 174)
Provisions	**309**	3 893	**(1 082)**	8 497
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**2 411**	(1 591)	**5 732**	(785)
	4 931	3 179	**(76 182)**	(59 489)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Trésorerie	**36 678**	65 442
Équivalents de trésorerie[(1)]	**—**	149 949
	36 678	215 391

(1) Au 31 août 2012, acceptations bancaires pour un total de 149,9 millions $, portant intérêt à 1,10% venant à échéance entre le 4 septembre 2012 et le 17 septembre 2012.

12. Avantages du personnel

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'exprime comme suit :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**577**	449	**1 154**	898
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs	**1 675**	1 283	**3 111**	2 661
	2 252	1 732	**4 265**	3 559

13. Instruments financiers

a) Gestion du risque financier

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échange de devises croisées manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions est « BBB+ » selon les services de cote de *Standard & Poor* (« S&P ») et « A (élevé) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Au 28 février 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit pour ses investissements à court terme était minimal, étant donné que la cote de crédit de ces instruments est de « AAA » selon S&P.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2013 et 31 août 2012, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des créances clients consolidées de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Créances clients	**91 797**	65 570
Provision pour créances douteuses	**(4 288)**	(2 866)
	87 509	62 704
Autres débiteurs	**9 351**	5 716
	96 860	68 420

Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 28 février 2013 et 31 août 2012:

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Moins de 60 jours échus	**17 246**	9 530
60 à 90 jours échus	**2 279**	431
Plus de 90 jours échus	**928**	1 092
	20 453	11 053

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2013, le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables de la Société s'établissait à 130,8 millions $. La direction est d'avis que les facilités de crédit renouvelables engagées, jusqu'à leurs échéances en janvier 2017 et novembre 2017, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. La Société bénéficie également d'une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US reliée à son acquisition d'ABB, dont 3,5 millions $ US (3,6 millions $) était utilisée au 28 février 2013.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

		Flux de trésorerie contractuels						
	Valeur comptable $	2013 $	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	Suivantes $	Total $
Dettes fournisseurs et autres créditeurs[1]	**181 439**	**181 439**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**181 439**
Dette à long terme[2]	**2 983 726**	**2 166**	**313 614**	**25 991**	**228 765**	**684 336**	**1 755 076**	**3 009 948**
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise	**875**	**—**	**875**	**—**	**—**	**—**	**—**	**875**
Instruments financiers dérivés	**3 723**	**—**	**—**	**—**	**5 909**	**—**	**—**	**5 909**
Contrats de location financement[3]	**2 950**	**964**	**1 312**	**775**	**—**	**—**	**—**	**3 051**
	3 172 713	**184 569**	**315 801**	**26 766**	**234 674**	**684 336**	**1 755 076**	**3 201 222**

(1) Excluant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les contrats de location-financement.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les contrats de location-financement) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 28 février 2013 et de leurs échéances respectives :

	2013	2014	2015	2016	2017	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	**56 944**	**119 857**	**101 359**	**93 501**	**74 500**	**143 096**	**589 257**
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**(6 859)**	**(13 718)**	**(13 718)**	**(6 859)**	**—**	**—**	**(41 154)**
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**7 306**	**14 614**	**14 614**	**7 307**	**—**	**—**	**43 841**
	57 391	**120 753**	**102 255**	**93 949**	**74 500**	**143 096**	**591 944**

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2013, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des facilités de crédit renouvelables et des facilités de crédit à terme de la Société. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable aux facilités renouvelables et aux facilités à terme est d'approximativement 16,1 millions $ en fonction de la dette existante au 28 février 2013.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des dettes fournisseurs et autres créditeurs libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

	28 février 2013			31 août 2012	
	US	**Euro**	**Livre sterling**	US	Euro
	$	**$**	**$**	$	$
Actifs (passifs) financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 786**	**1 347**	**156**	3 630	1 243
Dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions	**(8 031)**	**(6 297)**	**—**	(21 569)	(7 068)
	(5 245)	**(4 950)**	**156**	(17 939)	(5 825)

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ferait varier les charges financières d'approximativement 1 million $.

De plus, l'investissement net de la Société dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie des prix d'achats d'ABB et de PEER 1 ont été empruntées directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 28 février 2013, l'investissement net pour ABB s'est élevé à 472,6 millions $ US alors que la dette à long terme s'élevait à 323 millions $ US. Au 28 février 2013, l'investissement net pour PEER 1 s'est élevé à 368 millions $ US et à 69,1 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 245 millions $ US et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 28 février 2013 était de 1,0314 $ le dollar américain et à 1,5645 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,1 millions $.

b) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, et du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les taux d'intérêt rattachés aux facilités de crédit à terme et renouvelables de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable des facilités de crédit à terme et renouvelables représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que ces facilités comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang séries 1, 2 et 3, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des contrats de location-financement n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2013		31 août 2012	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**2 986 676**	**3 089 827**	1 037 032	1 118 634

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

c) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire, la dette à long terme, le solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives au crédit à terme renouvelable, aux facilités de crédit garanties et aux facilités de crédit de premier rang prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement. Au 28 février 2013 et 31 août 2012, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

	28 février 2013	31 août 2012
Endettement net de premier rang[1][2] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,6**	1,3
Endettement net[2][4] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,8**	1,4
Bénéfice opérationnel avant amortissements[3] / charges financières[3]	**8,9**	9,2

(1) L'endettement net de premier rang est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang.
(2) Excluant la trésorerie et équivalents de trésorerie d'ABB ainsi que les facilités de crédit de premier rang sans recours au 28 février 2013.
(3) Calcul fondé sur le bénéfice opérationnel avant amortissements et sur les charges financières pour les périodes de douze mois closes le 28 février 2013 et 31 août 2012 excluant ABB et incluant les résultats de PEER 1 pour la période d'un mois close le 28 février 2013.
(4) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme, du solde à payer relatif à un regroupement d'entreprise et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

14. Cession d'une filiale et activités abandonnées

Le 29 février 2012, la Société a mené à terme la vente de sa filiale portugaise, Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. À la suite de la vente et conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées,* la Société a reclassé, jusqu'à la date de cession, les résultats et les flux de trésorerie de l'exercice précédant de cette exploitation comme activités abandonnées.

Le résultat net des activités abandonnées pour les périodes de trois et six mois closes le 29 février 2012 s'établissait comme suit :

	Trois mois clos	Six mois clos
	$	$
Produits	39 031	80 546
Charges opérationnelles	33 480	70 247
Amortissements	1 526	2 814
Bénéfice opérationnel	4 025	7 485
Produits financiers	44	155
Profit sur cession	48 215	48 215
Bénéfice avant impôt sur le résultat	52 284	55 855
Impôt sur le résultat	237	409
Bénéfice de la période	52 047	55 446

Les flux de trésorerie des activités abandonnées pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2012 s'établissaient comme suit :

	Trois mois clos	Six mois clos
	$	$
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7 505	13 637
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	40 260	36 826
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	(528)	(866)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47 237	49 597

15. Événement subséquent

Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* («Colombie-Britannique»).

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	28 février 2013	30 novembre 2012	31 août 2012	31 mai 2012	29 février 2012
Unités de service primaire[1]	**2 486 350**	**2 478 887**	1 969 133	1 962 174	1 955 928
CANADA	**1 984 555**	**1 984 213**	1 969 133	1 962 174	1 955 928
ÉTATS-UNIS	**501 795**	**494 674**	—	—	—
Clients du service de Télévision	**1 100 547**	**1 105 443**	863 115	868 873	873 326
CANADA	**852 707**	**861 039**	863 115	868 873	873 326
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**51,4 %**	**52,1 %**	52,4 %	52,9 %	53,5 %
ÉTATS-UNIS	**247 840**	**244 404**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**48,0 %**	**47,4 %**	—	—	—
Clients du service de Télévision numérique	**922 703**	**922 623**	771 503	765 585	752 642
CANADA	**778 728**	**780 724**	771 503	765 585	752 642
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**46,9 %**	**47,2 %**	46,8 %	46,6 %	46,1 %
ÉTATS-UNIS	**143 975**	**141 899**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**27,9 %**	**27,5 %**	—	—	—
Clients du service de Télévision analogique	**177 844**	**182 820**	91 612	103 288	120 684
CANADA	**73 979**	**80 315**	91 612	103 288	120 684
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**4,5 %**	**4,9 %**	5,6 %	6,3 %	7,4 %
ÉTATS-UNIS	**103 865**	**102 505**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**20,1 %**	**19,9 %**	—	—	—
Clients du service d'Internet haute vitesse	**824 144**	**817 019**	634 534	628 852	626 017
CANADA	**649 165**	**645 379**	634 534	628 852	626 017
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**39,1 %**	**39,0 %**	38,5 %	38,3 %	38,3 %
ÉTATS-UNIS	**174 979**	**171 640**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**33,9 %**	**33,3 %**	—	—	—
Clients du service de Téléphonie	**561 659**	**556 425**	471 484	464 449	456 585
CANADA	**482 683**	**477 795**	471 484	464 449	456 585
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**29,1 %**	**28,9 %**	28,6 %	28,3 %	27,9 %
ÉTATS-UNIS	**78 976**	**78 630**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**15,3 %**	**15,2 %**	—	—	—

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.